

ARTS
GRAPHIQUES :
OUI A LA LUTTE!

Le N° 2 Fr.

N° 241

8 novembre 1980

douzième année

La brèche

organe bimensuel du
Parti Socialiste Ouvrier (ex-LMR)
section suisse de la IV^e Internationale

LA
LUTTE
EST
NOTRE
COMBAT

LA "SOLIDARITE" C'EST
NOTRE COMBAT !



Solidarité

sommaire

EDITO
La guerre entre l'Irak et l'Iran :
impérialistes bas les pattes 3

SOCIAL
Protection contre les licenciements :
un objectif pour tout le mouvement ouvrier 4
Vaud : oui à la semaine de 5 jours 5
Arts graphiques : les mesures de lutte
sont votées 5
Statut de saisonnier : ils étaient 10 000
à dire non 5

POLITIQUE
Lausanne bouge : le PSO répond
au PS lausannois 2
Centenaire de l'USS : le congrès
de la désorientation 3
Finances fédérales : Ritschard fait le
ménage de Mme Bourgeoisie 8
Ceinture de sécurité : oui 8

DOSSIER
France : Giscard peut et doit être battu 6-7
Après l'attentat de la rue Copernic 7

INTERNATIONAL
EL SALVADOR : la confrontation
militaire s'étend 9
IRAN : guerre et révolution 10
GRANDE-BRETAGNE : derrière les progrès
de la gauche travailliste 10

CULTURE
Jean Piaget, un grand "marxiste" suisse 11
L'événement
POLOGNE : Nous ne reculerons pas 12
TCHECOSLOVAQUIE : liberté pour
les prisonniers politiques 12

abonnez-vous

Abonnements à la Brèche :

6 mois, enveloppe ouverte : fr. 22,50
une année, enveloppe ouverte : fr. 45.-
une année, enveloppe fermée : fr. 55.-
une année, étranger (Europe) : fr. 80.-
Outre-mer : prendre contact avec nous
abonnement de soutien : fr. 100.-

(Préciser le type d'abonnement)
Pour toute correspondance : Case postale
1 000 Lausanne 17 CCP 10-25 669
Ed. resp. C.A. Udry - Imprimerie Cedips, Lausanne

SI NOS ACTIVITES ET
NOTRE POLITIQUE
VOUS INTERESSENT :

prenez contact

PARTI SOCIALISTE OUVRIER
Section suisse de la IV^e Internationale
Adresses des sections romandes et tessinoises

case postale 13, 2 500 Bienne 4 (032) 22 95 47
case postale 829, 2 301 La Chaux-de-Fonds
case postale 59, 2 800 Delémont 1
case postale 28, 1 700 Fribourg 6
case postale 858, 1 211 Genève 3 (022) 20 68 02
case postale 592, 1 000 Lausanne 17 (021) 23 05 91
case postale 32, 2 000 Neuchâtel 2 (038) 24 25 23
casella postale 225, 6 901 Lugano

LAUSANNE

Théâtre du Vide-Poche, Palud 10, 1er ét.
du ma 18 au sa 22 nov. : films de Fredi
M. Murer. Séances à 18h.30 et 20h.30,
5.- fr. la séance. Sa 22, séances dès 14h.
Programme détaillé : tél. (021) 25 37 67
ou 22 57 92.

Cinémathèque, aula de Béthusy
ve 14 nov., 19h. : Muna Moto (1976, Ca-
meroun) - 21h. : Antonio das mortas,
(1969, Brésil) de Glauber Rocha.
ve 21 nov., 19h. : Baara (1978, Mali) de
Souleymane Cissé - 21h. : Le soleil des
hyènes (1977, Tunisie) de Ridha Behi.

Théâtre du Vide-Poche, Palud 10
jusqu'au sa 15 nov. : Prométhée déchaîné
par l'Atelier du geste Paul Gerber. du me
au sa, 12.- fr.; ét., appr. 9.- fr.

EPFL, ECUBLENS, salle polyvalente
me 12 nov., 20h.30 : Renaud. Loc. :
Agepoly, Foetisch. Org. : VSP.

Le PSO répond au PS Lausannois

Lausanne bouge :

Après la manifestation du 18 octobre, la section de Lausanne du PSO publia un communiqué de presse dénonçant les violences policières, appelant les organisations ouvrières à se mobiliser en défense des jeunes et réclamant la démission du municipal socialiste de la police. La presse n'ayant reproduit que le passage sur les brutalités policières, le PSO jugea bon de faire connaître ses positions au mouvement ouvrier sous la forme d'un tract, distribué en particulier à l'entrée de l'assemblée du Parti socialiste lausannois (PSL) du 23 octobre.

La réaction de la direction du PSL, par l'intermédiaire de son président, n'a pas tardé; elle laisse songeur... Qu'en juge :

Lausanne, le 25 octobre 1980

Camarades,
En réponse au tract daté du 19 octobre que vous avez distribué devant la porte de la salle 4 de la Maison du Peuple, je vous fais parvenir la résolution adoptée par notre assemblée.

Je regrette que vous jugiez bon de recourir à des mensonges pour appuyer votre démonstration. En effet, pas une seule balle de caoutchouc n'a été tirée par la police. Elle n'aurait d'autre part jamais dispersé la centaine de manifestants réunis devant le CIAG si certains ne s'étaient mis à envahir l'avenue de la Gare et à causer des dégâts aux voitures. Avant de donner des conseils au PSL, je souhaiterais que vous construisiez votre propre politique à partir de faits et non de fantasmes.

C'est à cette condition seulement que votre action d'adultes pourra être utile aux jeunes que vous prétendez vouloir défendre.

Avec mes meilleures salutations.

Le président :
J.J. Schilt

La section de Lausanne du PSO a répondu de la manière suivante :

Cher camarade,

Ta lettre du 25 octobre 1980 n'a pas manqué de nous surprendre. Tu nous y accuses en effet de "recourir à des mensonges" pour appuyer notre "démonstration"; cette accusation est assortie du souhait que nous construisions notre politique "à partir de faits et non de fantasmes", avant de "donner des conseils" au PSL.

Le PSO n'a certes pas l'intention de "donner des conseils" au PSL; mais nous n'en pensons pas moins que le mouvement ouvrier lausannois a tout à gagner d'un débat loyal et ouvert entre ses organisations au sujet de l'attitude à adopter vis-à-vis du mouvement des jeunes; et c'est dans cette optique que nous avons jugé bon de distribuer un tract à l'entrée de l'assemblée du PSL pour faire connaître notre opinion à ses membres.

C'est dans la même optique que nous voulons répondre à ta lettre.

Commençons d'abord par les faits : "fantasme" du PSO les balles en caoutchouc tirées par la police ? "fantasme" du PSO la charge sans sommation de la police devant le CIAG, suivie d'une deuxième charge visant non pas, comme tu l'affirmes, à "dispenser" les manifestants mais à en "coffrer" le plus grand nombre possible ? "fantasme" du PSO les brutalités commises par la suite au poste ? Non, ce sont des faits, attestés par de nombreuses personnes présentes lors de la manifestation du 18 octobre. Tu fais référence dans ta lettre à l'occupation, pendant quelques minutes, d'une voie de l'Avenue de la Gare par quelques manifestants (quelle invasion !) et à deux ou trois coups de pied dans une voiture. Faut-il en conclure que, pour le président du PSL, cela justifie les dizaines d'arrestations opérées à ce moment par la police ?

Ta manière de présenter ces faits est d'autant plus incompréhensible que le communiqué publié par le PSL à l'issue de son assemblée du 22 octobre parle

lui-même des "brutalités commises par certains policiers", contre lesquelles il s'élève. Alors, "fantasme" du PSL ?

Une fois les faits rétablis, nous aimerions en venir au fond de la discussion. Dans le communiqué déjà cité, le PSL reconnaît la légitimité de la révolte des jeunes et se déclare partisan d'un dialogue.

Nous saluons positivement cette prise de position. Mais alors, pourquoi le PSL n'a-t-il pas soutenu les propositions faites par les jeunes pour l'ouverture de ce dialogue ? Pourquoi le groupe socialiste du Conseil communal n'a-t-il pas demandé que la Municipalité mette à disposition des jeunes la salle de 500 places qu'ils réclament ? Pourquoi ne s'est-il pas déclaré favorable à un dialogue direct entre la Municipalité et l'Assemblée générale du mouvement ? Ces questions recourent en fait une interrogation plus fondamentale : aux côtés de quel interlocuteur le PSL se placera-t-il dans le dialogue qu'il appelle de ses vœux ?

Nous pensons pour notre part, et nous l'avons déjà dit, que le PSL devra faire un choix : il ne peut à la fois soutenir les revendications des jeunes et appuyer son conseiller municipal Cruchaud, amené par le jeu de la collégialité à assumer la politique anti-jeunes de la majorité bourgeoise de la Municipalité.

Ta lettre, camarade, par le ton et les arguments qu'elle utilise - que l'on entendrait plus volontiers de la part d'un directeur de police que de celle du président d'un parti ouvrier - confirme malheureusement notre opinion : en siégeant aux côtés des représentants de la bourgeoisie à la Municipalité, le PS en arrive à accepter de sacrifier des droits démocratiques élémentaires (comme celui de manifester) à la défense de l'ordre, au plus grand profit de la droite.

Nous pensons au contraire qu'une politique correcte ne peut que partir d'une défense intransigeante de ces droits, ce qui ne peut être que bénéfique à la fois au mouvement des jeunes et au mouvement ouvrier. Seule cette attitude permet d'engager le dialogue entre les jeunes et les organisations ouvrières. Ce que le Syndicat du Livre et du Papier semble avoir parfaitement compris, lui qui appuie la manifestation de soutien au mouvement des jeunes et contre la violence policière du samedi 8 novembre. Le PSL fera-t-il de même ? Nous sommes pour notre part persuadés que de nombreux militants socialistes le souhaitent, comme nous.

Section de Lausanne du PSO



L'occasion fait le larron

Le Parti Socialiste Vaudois refuse son soutien au meeting de solidarité avec les travailleurs polonais organisé par le CSSOPE (Comité de solidarité socialiste avec les opposants des pays de l'Est). Pourquoi ? De crainte que la droite ne profite de l'occasion pour relever la tête ! Comment comprendre dans la bouche du PSV ce vieil argument stalinien ? D'autant plus, qu'à plusieurs occasions - par le passé - le PSV a soutenu les activités du CSSOPE !

Ces jours à Lausanne la droite relève la tête : elle envoie sa police ratonner "Lausanne bouge", elle prépare sur la jeunesse ouvrière d'aujourd'hui sa police anti-grèves de demain. Et le Parti Socialiste Vaudois ne désavoue pas le municipal socialiste Cruchaud qui défend avec bec et ongles cette police que lui a confiée Delamuraz.

En Estonie, depuis plusieurs semaines, la bureaucratie soviétique envoie ses flics casser du jeune. Des centaines d'écoliers, en effet, manifestent et exigent plus de liberté. Qu'en pense Cruchaud ? Qu'en pense le

PSV ?

La solidarité du mouvement ouvrier avec les travailleurs polonais est essentielle : pour les protéger contre le danger d'une intervention soviétique, pour faire connaître leur lutte. Le PSV est-il solidaire des travailleurs polonais ?

Georges Marchais à Genève

Invité à la Kermesse du Parti du Travail, Georges Marchais a fait des courbettes à tout le monde. A la presse bourgeoise, avec la-

quelle il a dîné dans l'un des restaurants les plus chics de la ville pour la féliciter de son "objectivité" (tu parles ! les camarades du Parti du Travail t'ont bien mal conseillé...). Aux représentants officiels de la bureaucratie de tous les "pays de l'Est" auxquels il s'est bien gardé de dire un mot sur les syndicats polonais. A la direction du Parti du Travail qui l'accueillit comme un ministre en puissance. A son auditoire auquel il a livré quelques généralités sur le socialisme et la paix sans dire qu'il préférerait voir réélire Giscard plutôt que de voter au deuxième tour pour le

candidat du PS.

Bref, un mot pour chacun ! Sauf pour les 20 000 travailleurs frontaliers, en majorité français, que le patronat suisse utilise à merci pour diviser les travailleurs en catégories multiples...

Quant aux militants du PSO (ex-LMR), il n'a pas eu un mot mais les poings. 25 numéros de la brèche et toute la pile de tracts envoyés au caniveau par le service d'ordre du PC ! Il a fallu l'intervention, tardive, de militants du PdT pour que nous puissions distribuer, après avoir retiré le tract en vitesse. Mais le PCdT devra nous en rendre compte !

GENEVE

SOIREE DE SOLIDARITE AVEC LE NICARAGUA

Samedi 15 novembre, dès 17h.30
Salle des fêtes de l'Ecole Vaudagne
MEYRIN VILLAGE
(arrêt bus X), rue Vaudagne 6
stands, musique, repas, bal...
table ronde, débat : 20h., entrée 5.- fr.
Org. : Association de solidarité avec le Nicaragua et El Salvador, Genève
Groupe latino américain, Meyrin



MEETINGS de solidarité avec les travailleurs polonais

GENEVE, jeudi 13 novembre, 20h.30
Salle communale des Eaux-Vives
LAUSANNE, vendredi 14 nov., 20h.30
Salle des XXII Cantons, Gare CFF
Org. : CSSOPE Vaud et Genève



ALLEZ-Y VOIR VOUS-MEMES!

CPO, Croix d'Ouchy
je 13 nov., 20h.30 : Jofroi, 10.-, ét. ap. 8.-.
Cabaret-théâtre des Faux-Nez
jusqu'au ma 11 nov., 21h. : Marianne
Sergent.
du je 20 au me 26 nov., 21h. : Domini-
que Scheder.

Cinéma de la Grande Salle, CHEXBRES
ve 14, sa 15 nov., 20h.30, sa aussi 16h. :
Le roi et l'oiseau, de Paul Grimault (1979
Fr, dessin animé, enfants dès 7 ans).

NYON

Salle communale de Nyon
ve 14 nov., 20h.30 : Marianne Sergent,
15.- fr., org. : Paléo.

GENEVE

Théâtre "Permis C", nouveau théâtre,
8 rue de Villereuse (ent. ruel. Couchant)
du ma 11 nov. au sa 6 déc., 20h.30 : His-
toire de C, racontée avec humour par
Graciela Sawicki.

Pic plouc, impasse rue du Lac
sa 15 nov., 21h. : Orrin and Gary (coun-
try and bluegrass).
ve 21 nov., 21h. : Happy traum (folk
country & blues).

La Traverse, 52 rue de Berne
du me 12 au sa 15 nov., 20h.30 : festival
chanson Genève, le 12 Sarcloret, le 13
Roger Loponte, le 14 Etienne Privat, le
15 Gérard Pierron.
du me 19 au sa 22 nov., 20h.30 : Guitar
Summit, le 19 Trio Mathieu-Graf-Araoz,
le 20 Gaboroth, le 21 Bellinati-Feliu, le
22 Derek Bailey.

Centre de loisirs de Carouge
sa 22 nov., 20h.30 : Concert "Remem-
ber" Claude Clerc. Entrée libre (Ah !).

Salle des fêtes de Thônex
ma 11 nov., 20h. : Renaud. Org. : VSP.
Grand Café du Grütli
du ma 11 au sa 15 nov., 21h. : Marc
Ogeret.

IMPERIALISTES, BAS LES PATTES !

La chute du chah a bouleversé l'équilibre des forces et des intérêts dans toute la région stratégiquement et économiquement essentielle du Moyen-Orient. Le but de l'impérialisme est d'y rétablir des rapports stables et de garantir ses intérêts pétroliers. En Iran, si une intervention directe ou un putsch ouvertement pro-impérialiste sont, pour l'instant, très difficilement réalisables, l'impérialisme n'en cherche pas moins à susciter un régime qui puisse contrôler les masses. La reprise des relations avec la clique des bourreaux de Bagdad — qui malgré son "traité d'amitié" avec l'Union soviétique a décimé le Parti communiste; la création d'une base maritime à Oman; le coup d'Etat militaire en Turquie; la réintégration de la Grèce dans l'OTAN; les plans d'une force navale d'intervention nippo-européenne dans le golfe Persique : toutes ces mesures vont dans ce sens. L'attaque irakienne peut fort bien servir l'impérialisme, dans la mesure où il peut l'utiliser pour faire pression sur le régime de Téhéran. Du reste, un des buts ouvertement reconnus par Bagdad est de chercher à renverser Khomeiny et d'installer un régime pro-occidental — par exemple sous la direction de Bakhtiar.

En outre, des éléments "locaux" — qui avaient justement été réactivés par la révolution iranienne — ont joué un rôle dans l'ouverture des hostilités :

* La grande majorité des irakiens sont des chiïtes. Khomeiny n'a cessé de les appeler à renverser la dictature sunnite de Sadam Hussein. Une perte de prestige de l'ayatollah diminuerait cette menace pour la direction de Bagdad.

* Les Kurdes — problème principal de l'Irak durant des années — sont à nouveau entrés en activité.

* Bagdad espérait que son intervention entraînerait le soulèvement de la population arabe de la province iranienne pétrolière du Kouzistan, légitimant ainsi ses revendications territoriales sur le Chatt-El-Arab.

* En outre, l'Irak tire les marrons du feu pour la majorité des régimes du Golfe, qui ont tout intérêt à ce que d'éventuelles mobilisations de leur propre peuple opprimé soient ainsi bloquées.

L'agression irakienne touche l'Iran dans une situation extrêmement difficile et — particulièrement en ce qui concerne l'armée — de désorganisation profonde. Certes, la gestion chaotique des ayatollahs et des mollahs n'avait pas encore réduit à néant les acquis et la force de mobilisation des masses. Rien n'était encore joué, et la "voie" islamique ne résolvait rien. La révolution connaissait, certes, une stagnation; mais cette guerre — pour autant qu'elle ne débouche pas sur un essor, plutôt problématique, des forces révolutionnaires — peut rendre service aux forces favorables à un cours modéré, pro-impérialiste et procapitaliste, par exemple le président Bani Sadr et l'armée, qui, le cas échéant, pourraient même recourir au coup d'Etat. A "l'heure du danger", de nombreux anciens officiers ont été réengagés, et aucun doute ne saurait subsister sur leurs visées restaurationnistes. De même, par le biais de la libération des otages, la voie d'un "compromis" avec les USA est ouverte.

Nous n'avons jamais prétendu (contrairement à tant de partis de gauche !) que le régime de Khomeiny ait eu un jour pour perspectives de libérer les masses iraniennes du sous-développement et de rompre avec le système capitaliste.

Lorsque nous parlons de défense de la révolution iranienne et de ses acquis, nous disons que la chute du chah a créé les conditions de la libération et de l'émancipation du peuple, qu'elle a entraîné les premières réalisations dans cette voie (comme par exemple les comités d'entreprises, les shoras, qui fonctionnent encore) et que chaque rechute dans le camp impérialiste représente un obstacle supplémentaire dans ce sens.

La réalisation des revendications sociales, l'introduction de droits démocratiques étendus (y compris dans l'armée) et du droit à l'autodétermination des nationalités opprimées peuvent seules renforcer la combativité des masses iraniennes — contre tout ennemi de la révolution !

Impérialistes — bas les pattes devant l'Iran !

Retrait des troupes irakiennes !

Droit à l'autodétermination des minorités nationales en Irak et en Iran !

Bureau Politique du PSO

Centenaire de l'USS :

LE CONGRES DE LA DESORIENTATION

Deux aspects principaux ressortent du dernier congrès de l'Union syndicale suisse (USS) : d'une part la faiblesse de l'USS en tant qu'organisation faitière et l'absence d'orientation stratégique de sa direction. Pendant longtemps, la participation — et les négociations dans le cadre douillet de la paix du travail — lui en a tenu lieu; aujourd'hui, après son rejet en votation populaire et face à l'évidente mauvaise volonté patronale et au manque d'enthousiasme des salariés, aucune solution de rechange n'est avancée. Et les déclarations du vice-président de l'USS, A. Ghelfi sur "la réalisation de certains postulats — pensons à celui de la participation — contribuera à transformer l'état de chose actuel de façon telle que la société en sera profondément modifiée" sont plus des vœux pie que des orientations réelles, puisque rien n'est dit sur la manière d'imposer ces postulats. Le flou, sinon le vide, certain du programme de travail de l'USS a du reste été suffisamment ressenti pour que le même orateur se trouve dans l'obligation de soutenir que : "Contrairement à ce qu'affirment certains avec un brin de légèreté et de démagogie, ce programme n'est pas de la poudre aux yeux, ni un "machin" qui ne changera rien à rien". Le débat d'entrée en matière, où le conseiller national Morel demandera la définition d'une stratégie alors que la VPOD exigeait des priorités revendicatives, démentira ce bel optimisme.

Tout là-haut, l'USS

Dénuée de passablement de compétences qui restent l'apanage des fédérations syndicales, l'USS n'a de fonction qu'au niveau des procédures de consultation pour l'élaboration des lois, des sièges dans d'innombrables commissions fédérales (une bonne dizaine par exemple pour le secrétaire de l'USS Benno Hardmeier) et des relations avec les autres organisations syndicales en Suisse ou à l'étranger. Mis à part ce dernier point, l'essentiel du travail de l'USS dépend donc non pas de l'activité syndicale de ses membres, mais bien de son intégration dans les structures de l'Etat.

Il n'est donc pas étonnant de voir les quelques militants du rang délégués à ce congrès se sentir bizarrement "en visite", conviés à quelque chose qui leur échappe. Cette impression est du reste renforcée par le fait que l'USS, vu son absence statutaire de compétence, n'est pas le lieu d'où surgit une volonté collective de l'ensemble des syndicalistes suisses, mais bien plutôt le parlement des différentes fédérations, avec une discipline de vote rappelant celle des groupes parlementaires politiques. Ainsi, lors de nombreux votes du Congrès, à une FTMH (1/3 des délégués) quasi monolithique sur ses positions droitières — et dont la majorité des propositions furent rejetées — s'opposait souvent une "gauche" regroupant pour l'essentiel la FOBB et la VPOD.

La rogne et la grogne

Malgré tous ces obstacles, auxquels il faut encore ajouter la forte proportion de secrétaires et de permanents parmi les délégués, une grogne, un mécontentement se sont exprimés à plusieurs reprises dans le congrès. Même de manière inconséquente du reste, comme dans le cas des entreprises de travail temporaire où la résolution votée aboutit de fait à une interdiction de ces entreprises, alors que tous les délégués savent bien que l'USS est parfaitement incapable d'en obtenir l'application. Cette insatisfaction, on la retrouve, en plus positif, lors du débat d'entrée en matière, où la motion du Cartel syndical vaudois (qui demandait l'établissement de revendications prioritaires et des moyens pour les réaliser) ne

fut rejetée que par une courte majorité (79 contre 66; les autres délégués devaient être à la buvette !). De même, le rejet de la

"Une fenêtre s'ouvre sur l'action syndicale au seuil de son deuxième centenaire". André Ghelfi, vice-président de l'USS.



proposition de la FTMH (favorable à un régime mixte) et son remplacement par celle de la VPOD ("à la puissance du capital doivent être substituées des décisions prises démocratiquement") au sujet du "régime économique", participe de la même volonté de dire son fait au patronat, même si les conséquences de ces modifications restent bien vagues... et que l'un des moyens de réduire "la puissance du capital", la nationalisation des banques, est rejeté à une écrasante majorité !

Cette opposition n'a certes pas eu la même force que lors du congrès précédent, tenu à Lugano en 1978. A cela plusieurs raisons : l'objet des débats, un programme de travail, rendait plus difficile la bataille qu'à Lugano, où la confrontation et la mise en minorité de la direction de l'USS se sont faites sur des points tout à fait

précis et mobilisateurs. De plus, la préparation de ce congrès, vu les habitudes de certaines fédérations et le manque de temps d'autres (le SLP par exemple, entièrement occupé par sa lutte contractuelle) est largement restée confinée aux instances syndicales et n'a pas pénétré la base. Ce qui n'a rien d'étonnant lorsque l'on sait que le projet de programme a été publié en février et lorsque l'on connaît les rythmes de débat des syndicats.

Et après le congrès ?

Globalement, ce congrès n'aura donc rien apporté de substantiel. Tel n'était du reste pas le but de la direction de l'USS qui voulait surtout en faire le congrès du centenaire, avec un zeste de débat politique. D'où ce programme de travail, en application du reste des décisions du congrès de Lugano. Cette autosatisfaction est cependant totalement irresponsable.

Face à la prochaine récession, face aux attaques renouvelées et prévisibles du patronat ("La société capitaliste n'a jamais fait de

cadeaux à la classe ouvrière et rien n'indique qu'elle est disposée à modifier son attitude, au contraire, beaucoup de symptômes laissent présager un durcissement des positions patronales et des partis politiques qui leur sont proches", allocution d'A. Ghelfi), que propose le programme de travail de l'USS ? Selon ses propres termes : "Redonner un sens profond au travail et à l'aménagement des loisirs" car "c'est ainsi que tous pourront jouir des bienfaits de la culture" (USS, les 100 ans de l'Union syndicale suisse) !

C'est mal dissimuler une incapacité profonde à répondre aux réels défis du capitalisme et surtout, c'est laisser les travailleurs désarmés devant les prochaines batailles, qui s'annoncent pourtant très dures.

Ptr.

Selon la doctrine juridique bourgeoise, la résiliation de rapports contractuels dans lesquels salariés et patrons se retrouvent à égalité met fin aux rapports de travail. Durant la période de haute conjoncture, caractérisée par une offre limitée de main-d'oeuvre, cette doctrine a pu paraître réaliste. Chaque partie avait intérêt à l'existence de délais de résiliation courts, permettant de mettre fin rapidement au contrat et, pour le travailleur, de rechercher un autre emploi.

Toutefois, la crise a aussi fait ressortir l'inégalité fondamentale des "parties au contrat". 300 000 places de travail ont pu être liquidées, essentiellement par le biais de licenciements individuels, sans que les travailleurs puissent s'y opposer sur le plan juridique. D'où l'importance d'une protection plus efficace contre les licenciements, y compris sur le plan juridique. Depuis 1975, huit motions parlementaires ont été déposées; les syndicats ont essayé d'intégrer la protection contre les licenciements dans les contrats collectifs (CCT). Sans aucun effet, si ce n'est l'opposition décidée de la bourgeoisie. Le Conseil fédéral s'est borné à faire quelques vagues promesses suite à une motion Muheim (PS).

Actuellement deux initiatives fédérales ont pour but le développement de la protection contre les licenciements : l'initiative sur la maternité et l'initiative de la CSC (Centrale Syndicale Chrétienne) pour une protection efficace contre les licenciements.



L'unité réalisée en défense des licencié(e)s de Gay frères à Genève : un exemple pour la lutte pour la protection contre les licenciements.

Protection contre les licenciements :

UN OBJECTIF POUR TOUT LE MOUVEMENT OUVRIER

L'initiative pour la protection contre les licenciements de la CSC

A la suite de l'expérience faite par la FCOM lors du conflit dans l'entreprise Häfeli en 1978 à Sarnen pour obtenir une CCT, la CSC commença à étudier la possibilité d'ancrer une protection contre les licenciements dans la Constitution fédérale. D'où l'initiative lancée actuellement (cf. texte de l'initiative ci-contre). Ce texte introduit, sur le plan juridique, les innovations suivantes :

- droit du licencié d'obtenir par écrit les motifs du licenciement;
- droit de contester le licenciement devant un tribunal.
- prolongation du contrat de travail, en cas de licenciement valable mais entraînant des conséquences particulièrement rigoureuses;
- élargissement des dispositions spéciales concernant le licenciement de catégories plus faibles de travailleurs;
- de manière générale, il est demandé à la Confédération d'édicter des dispositions sur les licenciements collectifs.

Licenciement justifié et injustifié

Ces dispositions justifient un appui.

Une faiblesse importante de l'initiative doit cependant être soulignée : son alinéa b), qui cherche à définir le licenciement injustifié par la violation d'un droit fondamental du travailleur. Dans son exposé des motifs la CSC inclut les libertés d'opinion et d'association dans les droits fondamentaux. Cependant la Constitution fédérale place la liberté du commerce et de l'industrie sur le même plan que les libertés d'opinion et d'association. Or la liberté de commerce et d'industrie (sur laquelle est bâti le droit du contrat de travail) sera à chaque fois invoquée par les patrons en tant qu'"intérêt prépondérant et digne de protection". Pour eux, le profit est le critère du licenciement. Le mouvement ouvrier ne peut pas, fondamentalement, admettre ce critère. Le licenciement d'un travailleur handicapé ou celui d'un alcoolique au nom de la rentabilité ne peuvent, sur le plan des principes, être admis.

Nous savons, cependant, que ce problème ne peut être résolu dans le cadre d'une Constitution bourgeoise, car alors il faudrait supprimer la liberté de commerce et d'industrie. Ce qui ne peut être attendu d'une initiative sur la protection des licenciements aujourd'hui. Cependant des formulations aussi vagues que licenciements "justifiés" et "injustifiés" laissent la porte ouverte à l'établissement, dans les lois et ordonnances d'application, d'un catalogue des licenciements dans lequel les patrons trouveront une couverture pour chaque cas ardu, rendant ainsi, d'entrée de cause, une victoire judiciaire improbable.

La CSC aurait pu, toutefois, dans la formulation de la notion d'"intérêts prépondérants et dignes de protection de l'employeur", utiliser la formule suivante dans l'alinéa b) :

"Le travailleur peut contester un congé devant le tribunal. L'employeur doit, dans ce cas, établir la justesse des motifs du congé. L'exercice des droits syndicaux et politiques sur la place de travail ne constituent pas de justes motifs de congédiement". La volonté de ménager son allié traditionnel, le Parti démocrate-chrétien (PDC), a certainement amené la CSC à intégrer dans son initiative cette motion d'"intérêts prépondérants et dignes de protection".

L'unité du mouvement ouvrier et l'initiative de la CSC

Ces faiblesses de formulation auraient certainement pu être supprimées si l'initiative avait été discutée largement avant son lancement.

Une telle discussion aurait aussi facilité l'unité de la CSC avec l'USS. L'absence d'une telle unité diminue de beaucoup les effets possibles de l'initiative, qui est comprise par une grande partie des militants syndicaux actifs comme une action de propagande des syndicats chrétiens minoritaires et non pas comme un pas en avant dans la défense de l'emploi contre l'attaque patronale.

De plus, dans la plupart des cas, les syndicats chrétiens sont considérés comme des diviseurs et le sont effectivement dans la pratique. Il suffit de mentionner le rôle du syndicat chrétien des arts graphiques (SAG) dans les négociations

contractuelles en cours dans l'imprimerie, à cet égard éloquent.

Toutefois l'USS n'a pas fait d'efforts particuliers en faveur de l'unité. Dans la logique bureaucratique les manoeuvres sont combattues par des manoeuvres et non pas par une politique correcte qui permette de gagner les masses. L'USS a fait

déposer deux motions parlementaires (Muheim et Leuenberger) et a déclaré se contenter des propos encourageants du Conseil fédéral et ne pas vouloir participer au lancement de l'initiative.

De cette manière, il est difficile, sinon impossible, de répondre à la

manoeuvre de propagande des syndicats chrétiens ou d'éloigner leurs membres du PDC ou encore de rendre les travailleurs conscients du problème des licenciements et de construire un large front défensif.

Loi - Contrat - Syndicat

L'argument standard des directions syndicales contre des initiatives qu'elles ne veulent pas mais dont elles ne peuvent combattre les revendications, est de faire appel aux conventions collectives de travail (CCT). Ainsi la protection contre les licenciements a-t-elle été renvoyée à la voie conventionnelle. Pour notre part, nous soutenons, sur ce point, la procédure suivie par la CSC. Des exemples comme Häfeli ont précisément montré l'importance d'une protection légale contre les licenciements. Avant même qu'une CCT ait pu être obtenue, Häfeli licencia. Et cet exemple concerne encore largement la majorité des salariés en Suisse, qui ne sont absolument pas soumis à une CCT. En outre, la confrontation au niveau légal permet aux syndicats de mobiliser autour de revendications importantes, qui ne pourraient être obtenues sur le plan contractuel que par une rupture de la paix du travail. Ce qui évidemment représente un frein puissant à la mobilisation des travailleurs, qui craignent alors de s'engager.

Un troisième élément doit être souligné à propos de cette initiative : le combat contre les licenciements ne peut être mené efficacement par le biais de la loi, d'un tribunal ou d'une convention sans un mouvement syndical actif et fort, menant la lutte contre chaque cas de licenciement. Le juge sera toujours un juge bourgeois, qui cherchera à interpréter la loi - même si elle est formulée par des travailleurs révolutionnaires - en faveur des patrons. Et le recours systématique aux tribunaux éloigne la lutte du terrain où les travailleurs et les organisations ouvrières peuvent encore peser de tout leur poids.

Pour ces raisons, le Parti socialiste ouvrier (PSO, ex-LMR) soutient l'initiative de la CSC afin de contribuer à la renaissance d'un mouvement syndical suisse unitaire et fort.

Bureau Politique du PSO

Texte de l'initiative

La constitution fédérale est complétée comme il suit :

Art. 34 octies (nouveau)

1 La Confédération édicte des prescriptions sur la protection des travailleurs contre les licenciements, en s'inspirant en particulier des principes suivants :

- a. L'employeur doit, si le travailleur le demande, motiver le licenciement par écrit.
- b. Un licenciement injustifié peut être attaqué par le travailleur. Le licenciement est notamment injustifié s'il intervient à la suite de l'exercice par le travailleur de ses droits fondamentaux ou s'il ne correspond pas à des intérêts prépondérants et dignes de protection de l'employeur.
- c. Lorsqu'un licenciement justifié aurait pour le travailleur ou sa famille des conséquences particulièrement rigoureuses, le rapport de travail peut être prolongé.
- d. En cas d'incapacité de travail résultant d'une maladie ou d'un accident, l'employeur ne peut pas licencier un travailleur pendant les six premiers mois d'incapacité ou aussi longtemps que le travailleur a droit à des prestations plus étendues dérivant du contrat de travail ou à des indemnités journalières de l'assurance en cas de maladie ou d'accident ou de l'assurance militaire. Le licenciement n'est pas admis non plus pendant la grossesse ni pendant les dix semaines qui suivent l'accouchement.

2 Le législateur règle la protection des travailleurs en cas de licenciements collectifs pour raisons économiques.



Interfoto

La manifestation nationale — organisée par la FOBB, syndicat du bois et du bâtiment et soutenue, entre autres, par le Parti socialiste ouvrier (PSO, ex-LMR) — contre le statut de saisonnier et pour le soutien à "Etre solidaires" fut un réel succès et apporta un démenti flagrant à tous ceux qui prétendent qu'il est impossible de mobiliser les travailleurs. Car il faut remonter loin dans le passé du mouvement ouvrier pour trouver une aussi forte mobilisation.

Statut de saisonnier : Ils étaient 10 000 à dire non

10 000 travailleurs ont ainsi démontré que lorsque les syndicats se mettent à faire de la politique (car c'est bien faire de la politique que se prononcer contre le statut de saisonnier et pour "Etre solidaires"), ils n'affaiblissent en rien leur capacité de défense, bien au contraire. Surtout lorsque cette politique a pour objectif la suppression de discriminations touchant une partie des travailleurs, et donc lutte contre la division de la classe ouvrière.

On regrettera qu'une partie du mouvement ouvrier suisse — nous pensons plus particulièrement au PSS et au Parti du Travail — ne l'ait pas compris et se soit plutôt

signalée par son absence lors de cette manifestation. L'attitude du PdT est d'autant plus difficile à comprendre que ses "partis frères", le PCI et surtout le PCE, étaient massivement présents, comme d'autre part les comités allemands de "Etre solidaires".

Quant à l'Union syndicale suisse (USS), elle semble avoir déjà tiré tous les enseignements positifs de cette manifestation de masse, puisqu'elle se refuse à soutenir "Etre solidaires" en votation fédérale, et cela malgré — ou plutôt contre — son propre programme de travail...

Ptr.



Interfoto

Arts graphiques :

LES MESURES DE LUTTE SONT VOTEES

Premièrement, les sections qui avaient été à la pointe du refus du CCT en mai sont aujourd'hui évidemment aussi en tête des "oui" aux mesures de lutte, souvent même avec des pourcentages très élevés (Lugano : 94 o/o; Genève : 91,6 o/o; La Chaux-de-Fonds : 90,7 o/o; Bellinzona : 90 o/o; Neuchâtel : 87 o/o; Yverdon : 87 o/o; Jura : 86 o/o; Riviera Vaudoise : 86 o/o; Lausanne : 85 o/o). Entre le "non" au CCT et le "oui" à la lutte, ces sections ont cependant encore accru leur détermination, quelquefois de manière significative, comme dans le cas de Lugano, à 85 o/o opposé au CCT et à 94 o/o en faveur des mesures de luttes; ou comme à Lausanne, qui passe de 76 o/o à 85 o/o. Le fait que dans ces deux sections se soient déroulées des grèves d'avertissement n'est certainement pas étranger à ce regain de combativité.

Deuxièmement, dans les sections traditionnellement moins combattives, qui avaient accepté le CCT en mai, il a été possible aux partisans des mesures de lutte de développer leur audience de manière importante, comme dans le cas de Bâle (73 o/o de oui au CCT en mai et 45 o/o de oui

La votation à la base a fait ressortir une claire majorité : par plus de 70 o/o, les membres votants du Syndicat du Livre et du Papier (SLP) ont accordé à leur Comité Central la compétence de recourir à des mesures de lutte. Statutairement, une majorité des deux tiers était nécessaire. La comparaison avec les résultats de la votation sur le projet de contrat collectif de travail (CCT) du 30 mai, qui avait été repoussé par 56 o/o des voix, fait ressortir d'intéressants enseignements.



Les militants lausannois du SLP lors de l'assemblée durant la grève d'avertissement : leur combativité a fait tache d'huile.

aux mesures de luttes), de Zurichsee (81 o/o et 54 o/o), de Saint-Gall (78 o/o et 62 o/o) par exemple. Cette votation traduit donc incontestablement un développement général de la combativité. Le fossé entre les différentes sections tend à se combler dans la lutte pour un authentique CCT.

Les causes de cette combativité

Deux éléments ont sans aucun doute contribué à cette évolution : d'une part l'attitude "dure" de l'Association patronale (ASAG), dont l'application unilatérale du projet de contrat apparut comme une véritable provocation aux yeux de

nombreux travailleurs des arts graphiques. D'autre part, l'action de l'appareil central du SLP, qui s'engagea — non sans réticences cependant — pour répondre aux manœuvres et aux attaques patronales.

Lutter jusqu'au bout

Les premières réactions de l'ASAG montrent bien qu'il serait faux de se reposer sur le simple résultat du vote pour vaincre les patrons. L'ASAG a en effet annoncé qu'elle était prête non pas à négocier, mais simplement à "discuter". En outre, dans certaines entreprises, comme le Tages-Anzeiger à Zurich, les militants syndicaux susceptibles d'entrer en grève lors de la prochaine action décidée par le SLP ont déjà été menacés de perdre ainsi leur 13ème mois.

Dans ces conditions il est donc essentiel de montrer que le syndicat est capable de poursuivre la mobilisation des travailleurs, même si les patrons finissent par être d'accord de revenir à la table de négociation. En elle-même, la décision de recourir aux moyens de lutte n'est pas suffisante pour faire reculer le patronat des arts graphiques.

Ptr.

Vaud :

OUI A LA SEMAINE DE CINQ JOURS DANS LES ECOLES

L'initiative demandant l'introduction de la semaine de 5 jours dans les écoles obligatoires (congé le samedi matin en plus du mercredi après-midi) sera soumise à la votation fin novembre.

Elle suscite de vifs débats parmi les parents d'élèves comme parmi les maîtres.

Les instituteurs sont massivement en faveur de cette dernière, contrairement à certains maîtres secondaires qui craignent que les programmes ne puissent plus être appliqués tels quels, ou qui craignent aussi un raccourcissement des périodes de travail (de 50 ou 55 minutes à 40), impliquant une accélération du rythme de travail au cas où les programmes resteraient identiques.

On parle alors de la fatigue des élèves, des difficultés supplémentaires qui en résulteraient pour les élèves les plus lents, les plus défavorisés. Cette attitude masque souvent une position élitiste : celle qui consiste à prendre les exigences du gymnase comme seuls critères pour établir les programmes du collège; or, environ 16-17 o/o seulement des élèves d'une classe d'âge ont accès à celui-ci ("école normale" et école de commerce comprises).

En réalité, ces sacro-saints programmes ne sont pas intouchables, et les différents cantons romands qui appliquent la semaine de 5 jours ne semblent pas, jusqu'à aujourd'hui, produire des élèves moins brillants que les Vaudois !

De plus, le canton de Vaud détient le record d'heures de scolarité par année parmi les cantons romands (élèves de 6ème en 1979 : VD 1 115; GE 917; NE 930; FR 950; VS 1 114; JU 878).

Ainsi, la semaine de 5 jours permettra de diminuer le temps de travail des élèves et des maîtres (de 32 heures à 28 pour les élèves; de 32 h. maximum à 28 pour les instituteurs, avec une diminution effective pour les secondaires aussi).

Elle exigera en outre que les programmes scolaires soient enfin allégés. Dans le secondaire plus encore que dans le primaire, les programmes tendent à devenir de plus en plus lourds, dans toutes les branches; on veut à tout prix faire ingurgiter aux élèves vaudois le maximum de connaissances encyclopédiques, au détriment de la méthode de travail, au détriment de leur participation active; ils restent la plupart du temps passifs, voire totalement inattentifs. Le maître parle, démontre abstraitement, l'élève écoute, fait quelques exercices : il y a sans doute là une extraordinaire déperdition d'énergie, tant pour les maîtres que pour les élèves. De plus, ce mode de faire favorise avant tout ceux qui ont le meilleur langage, la meilleure faculté d'abstraction, et trie impitoyablement les "meilleurs" parmi les enfants de parents à profession libérale, et socialement favorisés.

Ainsi, non seulement il faut alléger les programmes, mais les orienter différemment, dans le sens d'une pratique active, d'une expérimentation des élèves; ce qui implique l'intégration de certaines branches, le décloisonnement (entre heures de français, d'histoire, de sciences naturelles, par exemple), le travail en équipes pour les élèves et pour les maîtres. A ce titre, les équipes pédagogiques genevoises montrent une direction de travail exemplaire.

"L'emprise de la famille"

Un autre argument contre la semaine de 5 jours est celui du samedi matin : les enfants, les jeunes, ne seront-ils pas désœuvrés, ou, au contraire, trébuchés en week-end, soumis encore davantage au carcan familial ?

Là encore il s'agira de se mobiliser pour que soient créés des lieux, des possibilités pour les jeunes, de se réunir, de discuter, de se former sur des sujets qui les intéressent, de pratiquer leurs "hobbies". Pourquoi ne pas envisager l'utilisation des locaux scolaires le samedi matin ? Cette revendication va dans le même sens que celle... d'un centre autonome, que celle de crèches et de garderies en suffisance dans les quartiers. Pour les mères travailleuses qui ont besoin du samedi matin pour se reposer, pour les activités du ménage, la prise en charge collective des enfants ce matin-là est importante.

"Ils ne fichent rien !"

Enfin, l'argument péremptoire : les maîtres d'école travaillent déjà si peu dans l'année... Il ne faut pas diminuer leur temps de travail. Tout d'abord, des études précises ont montré que, vacances comprises, la semaine de travail d'un maître d'école dépasse nettement les 40 heures. Vu l'introduction de nouveaux programmes qui exigent davantage de recyclages; vu la fatigue croissante due aux effectifs souvent trop lourds, aux problèmes posés par le "ras l'bol" des jeunes à l'école; vu le travail administratif, les corrections, préparations de cours, une diminution du temps de travail pour les instituteurs d'abord, pour les maîtres secondaires ensuite, n'est pas un luxe mais une revendication légitime, qui n'est que la traduction pour eux de la lutte pour les 40 heures menée dans le secteur public et privé.

Pour toutes ces raisons, il faut voter oui à la semaine de cinq jours le 30 novembre.

Il faut aussi que, si elle passe, parents, enseignants, se mobilisent activement pour exiger l'allègement du programme scolaire et la diminution effective du temps de travail scolaire.

corresp. Lausanne

Pas un mois sans qu'un nouveau scandale vienne ternir l'image déjà bien peu ragoûtante de la Ve République. La "démocratie libérale avancée" chère à Giscard d'Estaing est tellement avancée qu'elle en devient faisandée.

Pas une semaine sans que l'un ou l'autre des dirigeants des organisations ouvrières traditionnelles n'apporte sa contribution à la division. Comme si leur mot d'ordre était de tout faire pour assurer la réélection de Giscard en mai 1981.

Pas un jour sans que les travailleurs et les travailleuses ne soient confrontés aux effets de l'austérité gouvernementale (taux d'inflation : près de 14 o/o; plus d'un million et demi de chômeurs).

Et pourtant : contre la politique de division des directions réformistes, contre la désorientation qu'elle entraîne, contre le silence des media, 140 000 militant(e)s ouvrier(e)s ont dit non. Non au combat en ordre dispersé, non à la résignation. Aujourd'hui les représentants de ces signataires de la pétition pour l'unité dans les luttes (cf. la brèche no 224, du 2. 2. 1980) lancent un appel pour battre Giscard, pour le désistement au second tour des élections présidentielles.



France :

GISCARD PEUT ET DOIT ETRE BAT

UN REGIME VACILLANT, QUI FRAPPE ENCORE

Nul besoin de s'étendre longuement sur la déconfiture du régime giscardien : ses scandales font la "une" de la presse, des diamants de Bokassa au meurtre de de Broglie, en passant par le suicide du ministre Boulin et l'existence de dizaines de militants pro-nazi dans les rangs de la police. La situation est bien celle que décrivait Alain Krivine, candidat de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR, section française de la IV^e Internationale) : "On peut dire que c'est une vraie mafia qui est au poste de commande pour servir les grands patrons et couvrir les petits nazis." (Le Monde, 29. 10. 1980).

N'empêche que cette mafia peut, par la voix de son Premier ministre, Barre, répéter jusqu'à satiété que "l'effort de modération dans le domaine des rémunérations devra être poursuivi et intensifié. Là est la clé de notre capacité à surmonter nos nouvelles difficultés. Ce sont ceux qui bénéficient de la protection sociale qui devront assurer le financement supplémentaire requis" (Rhône-Alpes, 12. 7. 1979). Et il ne s'agit pas de mots en l'air : les plans Barre successifs représentent la plus grave attaque anti-ouvrière depuis la Libération...

Si la bourgeoisie peut se permettre cette offensive, ce n'est pas tant à cause de sa propre force que du refus obstiné des socialistes et des communistes de renverser ce gouvernement honni. A tel point que le Canard enchaîné — qui n'a pourtant rien d'un organe révolutionnaire — s'est vu obligé de rappeler à messieurs les candidats de la gauche "que l'enjeu prioritaire pour des millions de Français c'est d'essayer de battre en 1981 Giscard, de mettre fin à sept ans de giscardisme et à vingt-deux ans de gouvernement de la droite".

LA DIVISION DU TRAVAIL DE DIVISION

Mais jusqu'où iront-ils dans la polémique ? C'est la question que tout le monde se pose au regard du spectacle offert par les deux grands partis ouvriers, le socialiste (PS) et le communiste (PCF). Dernier exemple en date : lors des élections sénatoriales, le PCF refuse de reporter systématiquement ses voix sur le candidat ouvrier le mieux placé. Ainsi, à Sochaux, et c'est tout un symbole, un candidat du PS, ouvrier et militant du syndicat CGT a été battu — "grâce" au maintien du PCF — par le directeur du personnel des usines Peugeot ! Mais la réponse du PS ne le cède en rien à la manoeuvre du PCF : puisque les communistes leur ont fait rater six sièges de sénateurs, ils vont leur rendre la pareille au centuple lors des élections municipales de 1983 (l'Union de la gauche avait en effet permis au PCF d'entrer dans un grand nombre de municipalités).

La perspective de l'élection présidentielle n'a rien arrangé. Du côté du PCF, Georges Marchais, secrétaire général, déclare que le désistement automatique au deuxième tour est périmé, assumant ainsi ouvertement le risque d'une réélection de Giscard. Puisque de toute façon "Mitterand ou Rocard au gouvernement ferait la même politique que Barre". Pour ce fin tacticien, la seule garantie pour les travailleurs réside dans un renforcement significatif du PCF... et donc dans un affaiblissement correspondant du PS.

Chez les socialistes, Rocard, social-démocrate moderniste et autogestionnaire de l'austérité, prend acte de la division. Il espère, en soulignant au maximum l'indépendance du PS par rapport au PCF, renforcer suffisamment son parti pour



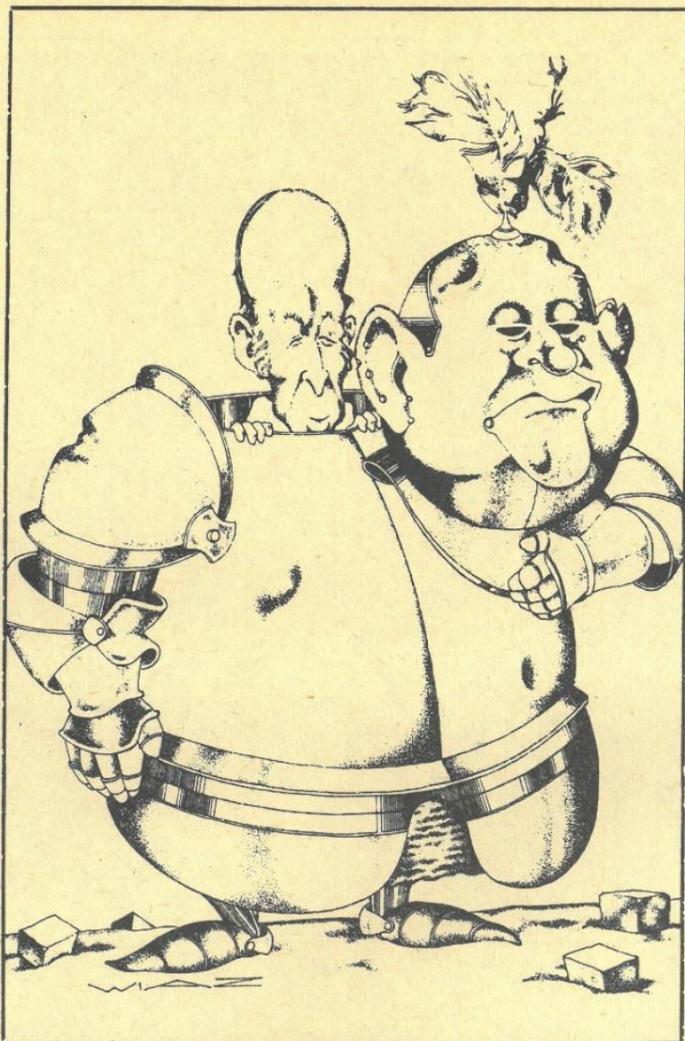
pouvoir aller seul à la présidence et au gouvernement, le PCF se voyant alors contraint et forcé de le soutenir — au moins partiellement. La démarche du courant regroupé autour du secrétaire du PS, Mitterand, n'est pas fondamentalement différente : pour lui aussi l'objectif est de constituer un gouvernement socialiste homogène. Il pense y parvenir en marquant le caractère unitaire — en parole — du PS et en faisant payer le prix fort au PCF pour la rupture de l'Union de la gauche. Ni Rocard ni Mitterand n'ont cependant d'autre projet que de gérer ce qui est, c'est-à-dire la crise capitaliste. Et les démarches effectuées par le PS (pour cerner les "convergences et les divergences") en direction du parti gaulliste, le RPR de Chirac, en disent long sur le genre d'unité qui intéresse le PS.

Dans cet attristant spectacle de la division, les organisations syndicales n'ont pas été de reste : la CGT, dominée par le PCF, accuse la CFDT — dont la direction est proche du courant Rocard du PS — de s'aligner sur Washington, se faisant traiter en retour d'instrument de Moscou. Alors que la CGT multiplie les journées d'action sans lendemain ni centralisation, la CFDT, sous le terme de "recentrage" — récemment rebaptisé "resyndicalisation" — cherche déjà à négocier les miettes de l'austérité. La guerre civile que se livrent les organisations syndicales débouche sur des situations aussi grotesques que celle-ci : lors de la tournée faite par Giscard dans le Nord de la France, la CGT manifeste seule, pendant que la CFDT organisait des manifestations dans trois villes où Giscard ne passait pas et que la FEN (syndicat de l'Education nationale) rencontrait le président de la République !

Mais cet exemple de la région lilloise montre aussi que cette politique de division forcenée n'a de loin pas l'approbation de l'ensemble des travailleurs. Mille deux cents syndicalistes ont en effet exigé de leurs organisations syndicales régionales qu'elles mettent sur pied une manifestation unitaire lors de la venue de Giscard.



TU !



LES RESISTANCES A LA DIVISION

Et ces actions de résistance ou de riposte à la division se manifestent à plusieurs niveaux. Avant même que le PCF ne désigne — c'était couru d'avance — Georges Marchais comme candidat à la présidence, une pétition était lancée au sein du Parti communiste, appelant à l'unité et à la discussion publique des conditions d'un désistement. L'application de la ligne ultra-sectaire de la direction Marchais semble poser suffisamment de problèmes pour que les bureaucrates se mettent à faire le ménage : à Paris, Henri Fiszbin — oppositionnel notoire — et deux autres camarades ont été exclus du Bureau fédéral; Jean Elleinstein a été condamné par le comité fédéral; à Marseille, Jean Kehayan, auteur de la "Rue du prolétaire rouge", a été exclu des rangs du PCF.

A la CFDT, la ligne de "recentrage", provoque de forts remous. La fédération Hacuitex (habillement, cuir, textile), traditionnellement combative, est montée aux barricades, critiquant cette orientation sur deux pleines pages de "Syndicalisme hebdo", l'hebdomadaire de la Confédération. L'abandon de la recherche de l'unité et des revendications syndicales combatives est au coeur de la critique d'Hacuitex. La ligne suivie par Edmond Maire et ses amis est aussi fortement remise en cause dans la préparation du Conseil national de la CFDT où l'opposition est le fait de nombreuses structures syndicales, parmi lesquelles l'Union régionale de Basse-Normandie.

La CGT non plus n'est pas à l'abri de la critique : il lui faudra consacrer deux comités confédéraux nationaux pour venir à bout des problèmes soulevés par la pétition pour l'union dans les luttes, signée par certains responsables CGT. A cette occasion, partisans et adversaires de la pétition reconnaîtront son écho dans les rangs ouvriers.



UNION DANS LES LUTTES ET DESISTEMENT

Car ce qui au départ était "l'appel des cents" pour l'union dans les luttes a rapidement trouvé un impact grandissant auprès des travailleurs. Aujourd'hui, la pétition a recueilli 140 000 signatures. Et ceux qui l'ont signée sont des militants combattifs, souvent responsables syndicaux, la plupart engagés politiquement, du PS à la LCR. Il ne s'agit donc nullement d'une action d'une frange marginale de la classe ouvrière, mais bien de secteurs représentatifs. En signant cette pétition, ces travailleurs et ces travailleuses n'ont pas cherché à contourner leur organisation syndicale ou politique, mais, au contraire, ont porté le débat en leur sein. Souvent, du reste, la récolte de signatures s'est faite collectivement, dans les syndicats ou sur les entreprises. Les diverses actions anti-division que les pétitionnaires sauront entreprendre, à l'occasion du 1er mai ou des mobilisations contre le démantèlement de la Sécurité sociale, montrent bien que l'unité n'est pas pour eux quelque chose que l'on appelle de ses vœux en signant un texte, mais bien le résultat d'une lutte, de leur lutte.

Et l'objectif est clairement défini : c'est bien la défaite de Giscard-Barre qui est visée. Comme entre le quart et le tiers des signataires ont tenu à le souligner en ajoutant qu'il s'agissait de l'obtenir "tous ensemble".

Force réelle donc sur le terrain de la politique ouvrière, que les organisations traditionnelles ne peuvent ignorer et qui donne à leurs militants, déçus par la division une perspective positive, l'"Union dans les luttes" ne pouvait éviter de se prononcer sur le désistement en faveur du candidat ouvrier le mieux placé au deuxième tour des présidentielles.

Le 26 octobre, s'est tenue à Paris l'assemblée générale des collectifs de ville et d'entreprise constitués à partir de l'appel pour l'union dans les luttes. Entre 200 et 250 militants, représentant une cinquantaine de villes de province et 90 groupes et collectifs de signataires y participèrent. A l'initiative de délégués des collectifs et de militants de la LCR, "Union dans les luttes" s'est prononcée clairement pour le désistement : "Pour battre Giscard, il faut le dire clairement, dès aujourd'hui : le désistement est nécessaire au second tour entre les candidats représentatifs de la gauche, au profit de celui que le suffrage universel aura placé en tête. Aucune tactique d'état-major ne peut prévaloir contre cette nécessité. D'ailleurs, seule cette perspective de victoire mobilisera réellement les travailleurs".

Certes, des points faibles sont apparus, comme le refus d'une nouvelle grande pétition nationale pour le désistement ou le poids pris par certaines personnalités au détriment des collectifs dans le débat; le texte de l'appel lui-même n'est pas dénué d'ambiguïté. Mais l'essentiel demeure : une volonté de poursuivre le combat contre la division, de faire entendre l'exigence unitaire du changement. Et c'est la tâche de l'heure, également au centre de la campagne de la LCR (sur laquelle nous reviendrons) : "Notre objectif est simple : il faut, d'abord, tout faire pour imposer l'unité et chasser Giscard, sa politique d'austérité et de répression (...) Ensuite, en balayant la droite à ces élections, on créera des conditions mille fois plus favorables à la mobilisation des travailleurs pour la victoire de leurs revendications". (Alain Krivine, entretien publié par Le Monde, 29. 10. 1980).

Ptr.

Après l'attentat de la rue Copernic :

ANTISIONISME ET ANTISEMITISME

Après l'attentat contre la synagogue de la rue Copernic, à Paris, nombreux sont les dirigeants des organisations juives à avoir mis à profit l'indignation légitime provoquée par cet acte pour défendre une nouvelle fois... non pas le peuple juif, mais l'Etat d'Israël et sa politique coloniale. En recourant simplement à une assimilation grossière entre l'antisionisme et l'antisémitisme. Dernier en date de ce tour de passe-passe politique, celui de l'ambassadeur d'Israël en France (cf. 24 Heures du 29. 10. 80 : "La critique d'Israël encourage l'antisémitisme"). Cette falsification politique porte d'autant plus que l'opinion publique européenne considère, depuis l'holocauste nazi, que le juif est le symbole par excellence de l'opprimé et que le meilleur moyen de "payer sa dette" à l'égard des 6 millions de victimes des fours crématoires hitlériens est de ne rien dire sur Israël.

Ce consentement passif est pourtant aux antipodes d'une lutte efficace contre l'antisémitisme, comme le montre l'extrait des thèses, écrites par Nathan Weinstock, auteur de "Le sionisme contre Israël" (Maspero) et publiées par notre journal en 1970 sous le titre "Palestine document".

(1) L'ANTISEMITISME est une idéologie raciste dirigée contre les Juifs. Il doit être combattu en attaquant les racines économiques, sociales, politiques et psychologiques du racisme dans la société. Le racisme n'a rien de fatal, d'inéluctable ou de mystérieux et l'antisémitisme n'en constitue qu'une des variantes. (...) Aujourd'hui, on constate en Europe occidentale un regain de racisme, particulièrement vivace à l'égard des travailleurs étrangers (tentative de division de la classe ouvrière + relents colonialistes), surtout nord-africains. Combattre efficacement le racisme signifie abattre les structures sociales qui l'engendrent (...)

(2) L'ANTISIONISME est la lutte contre le mouvement sioniste (de Sion, colline de Jérusalem), courant né au XIXe siècle et qui se propose de regrouper les Juifs en Palestine pour y fonder un Etat mono-ethnique juif au détriment de la population autochtone palestinienne. En pratique, le sionisme s'est traduit par l'expulsion ou la mise en fuite de la majorité du peuple palestinien, réduit à la condition de réfugiés. Cette politique se poursuit encore aujourd'hui (...).

La lutte contre les structures et la politique d'Israël est donc une lutte anticolonialiste pour restituer aux Palestiniens leurs droits nationaux dans leur patrie.

(3) Tout colonialisme est avant tout un racisme. La lutte contre le colonialisme sioniste est donc le pendant logique de la lutte contre le racisme en général, et notamment de la lutte contre l'antisémitisme. C'est ce qu'ont compris les nombreux militants d'origine juive qui, à l'intérieur ou à l'extérieur d'Israël, et animés soit par des convictions révolutionnaires, soit tout simplement par des sentiments humanitaires ou religieux, refusent d'être complices de l'entreprise sioniste et se solidarisent avec la lutte d'émancipation nationale du peuple palestinien opprimé. (...)

(4) Non seulement Israël opprime les Arabes palestiniens, mais, en outre, il ne contribue nullement à faire disparaître le racisme anti-juif. Tout d'abord, l'antisémitisme n'a rien à voir avec l'existence ou la non-existence d'un Etat juif (de même que l'existence de la puissante Chine populaire ne suffit pas à protéger les Chinois d'Indonésie des persécutions de la réaction locale). Mais il y a plus : en se posant abusivement en représentants du judaïsme mondial — alors que les 6/7èmes des Juifs vivent à l'extérieur d'Israël — et en répandant dans l'opinion publique internationale la thèse de la solidarité inconditionnelle des Juifs du monde entier avec Israël, les dirigeants sionistes stimulent en fait l'antisémitisme. Ceci est spécialement vrai des pays arabes où chaque victoire militaire israélienne a permis à la réaction de s'en prendre aux communautés juives indigènes, compromises ainsi malgré elles dans la politique impérialiste de l'Etat hébreu.

(5) Israël n'est pas né des persécutions hitlériennes. Les bases de la colonisation sioniste de la Palestine ont été jetées au cours du dernier quart du XIXe siècle (la 1ère vague d'immigrants débarque en 1882). De toute manière la Palestine n'aurait d'ailleurs jamais pu accueillir les 6 000 000 de Juifs exterminés par le régime nazi. D'ailleurs, la communauté juive de Palestine n'a pas été sauvée du génocide grâce à sa présence en Terre Sainte, mais — comme les Juifs américains ou britanniques — uniquement parce qu'Hitler n'a heureusement pas pu conquérir le Moyen-Orient. Les vrais responsables du génocide sont les "démocraties" occidentales qui ont systématiquement refusé d'ouvrir leurs frontières aux victimes du fascisme. Quant aux dirigeants sionistes, ils n'ont jamais hésité à pactiser avec les chefs antisémites pour atteindre leurs objectifs (entretiens de Herzl avec Von Plehve, l'organisateur des pogroms de la Russie tsariste; collaboration de Jabotinsky avec le bourreau des Juifs Petlioura; contacts entre les sionistes "révisionnistes" et Mussolini et Pilsudsky; accords "Haavara" de l'organisation sioniste avec le Troisième Reich pour l'évacuation des biens des Juifs allemands). (...)

Pas un jour sans que la presse ne matraque : "économies, économies" ! Pas un jour sans que le lecteur de la presse quotidienne ne voie défiler des millions, perdus ici, prévus puis refusés là. Bref, pas un jour sans que la bourgeoisie répète aux travailleurs qu'il faut accepter ses mesures d'austérité, dont une partie est soumise au vote le 30 novembre prochain.

A cette politique, il s'agira de dire trois fois NON le 30 novembre !

Finances fédérales

QUAND
RITSCHARD
FAIT LE MENAGE
DE Mme
BOURGEOISIE

Depuis qu'il "tient" (en fait c'est plutôt lui qui est tenu en laisse !) le Département des finances, Willy Ritschard le socialiste a déjà rendu quelques bons services à la majorité bourgeoise. Le "paquet d'économies 1980" annoncé avant l'été — dont une petite partie seulement est soumise au vote le 30 novembre — a déjà diminué de 10 o/o les subventions fédérales. Par un compromis de dernière minute, acceptant entre autres de ne diminuer que de 5 o/o les subventions à l'assurance-maladie (qui avaient déjà été réduites sous l'égide de Chevallaz) — Willy Ritschard, au nom du Conseil fédéral, avait empêché le lancement du référendum contre ces mesures d'économies. Il est vrai que la majorité des organisations ouvrières, que nous avions contactées à l'époque pour ce référendum, avaient refusé

de s'y engager pour ne pas entraver les laborieux compromis de leur "ministre socialiste"... Restent donc trois mesures, obligatoirement soumises au vote populaire, sur lesquelles on votera à fin novembre : la suppression de la part des cantons au produit du droit du timbre et au bénéfice de la régie des alcools et la suppression de la subvention au prix du pain.

"L'Etat social est bloqué"

C'est sous ce titre que l'éditorialiste du Journal de Genève commente la votation à venir : "Comment les socialistes envisagent-ils le retour à l'équilibre (des finances fédérales) ? Par une augmentation de la fiscalité fédérale directe sur les revenus élevés, en concurrence avec les fiscalités cantonales, et par une série de taxes et d'impôts spéciaux. Cela n'est pas acceptable à la longue. On ne peut plus admettre que le gonflement effectif des finances fédérales contraste pareillement avec l'évolution économique. Ne craignons pas de dire que si l'Etat social est bloqué c'est parce qu'on l'a développé sur des évaluations financières euphorisantes dans les années de haute conjoncture." (JdG, 3 nov. 1980). Et il conclut que "de la gauche à la droite, aucun démocrate n'a intérêt" à une banqueroute des finances publiques...

Evidemment, le "démocrate" et libéral J.S. Eggly se garde bien de rappeler que 100 milliards de fraude fiscale (cinq fois le budget de la Confédération !) échappent au fisc par le jeu de la fraude, légale ou illégale, ce qui représente une perte d'au moins 1 milliard pour les finances fédérales — bien davantage



lité à Willy Ritschard, et donc à la bourgeoisie, oblige...

La valse des millions

L'information aux citoyens diffusée par le Conseil fédéral ne trompe pas seulement son monde en présentant ces économies comme "inévitables".

Elle affirme également : "Les modifications constitutionnelles et législatives prévues permettront à la Confédération de procéder à de nouvelles et importantes compressions de ses dépenses. Elles lui procureront aussi de nouvelles recettes, car les seules économies ne suffisent pas à assainir la situation financière". Ce que ne dit pas le Conseil fédéral, c'est que ces mesures ne sont que des prévisions, dont une partie est déjà remise en cause par les partis bourgeois et les associations patronales !

Lorsque Ritschard entra "aux finances", le marchandage des partis gouvernementaux avait été d'accepter, en contrepartie des économies que devrait défendre le socialiste, le principe de nouvelles recettes, entre autres par l'imposition des avoirs fiduciaires des banques (+ 150 petits millions), l'impôt sur les poids lourds (+ 350 millions), l'introduction de l'ICHA sur l'énergie (+ 300 millions). Or depuis, ces trois projets n'ont même pas passé la rampe des commissions parlementaires où les milieux bancaires, les patrons des transports et la droite bourgeoise ont fait pression pour les repousser. Georges Plomb commente dans "La Suisse" (4 nov. 80) : "Au total, ce sont 800 millions de recettes dont la caisse fédérale, pendant plusieurs années, va cruellement manquer. Cette désinvolture face aux déficits accumulés et aux intérêts à payer fait peur".

Des nouvelles recettes, la bourgeoisie n'en veut donc pas, sauf si elles touchent le salarié-consommateur. Et de toutes les promesses, il ne reste que l'éventuelle extension de l'ICHA, qui reste soumise à référendum que certains milieux patronaux sont prêts à lancer.

Mené par le bout du nez, le Parti Socialiste !

Et il en sera ainsi aussi longtemps que la politique des organisations ouvrières majoritaires, engluée dans la collaboration de classe, placera comme le fait Ritschard la sauvegarde du "ménage de la Confédération" avant les besoins des salariés.

Il existe une alternative à cette situation. Au-delà du refus de ce nouveau "paquet d'économies", l'unité des organisations ouvrières, partis et syndicats, pour imposer leurs solutions (comme l'impôt sur l'héritage, la lutte contre la fraude fiscale), indépendamment de la bourgeoisie et de son gouvernement.

M. Thévenaz, 4 nov. 1980

que toutes les mesures d'économies proposées. Il est vrai que le Parti Socialiste, contrairement à ce qu'affirme Eggly, a lui-même renoncé à se battre sur ce terrain de la "fiscalité directe sur les revenus élevés", excepté dans ses déclarations électorales... De même qu'il a renoncé à l'une de ses revendications traditionnelles, l'impôt sur l'héritage, dont on peut estimer qu'il rapporterait à son tour 2 milliards (cf. la brèche 227, 15 mars 1980).

Qu'on ne vienne donc pas nous dire, comme le fait trompeusement l'explication officielle du Conseil fédéral aux citoyens pour la votation de novembre, que les ressources viennent à manquer ! Et encore moins, comme l'affirme le Parti Socialiste, que la présence d'un conseiller fédéral est le seul moyen de "sauvegarder l'Etat social", que la bourgeoisie démonte pas à pas... avec l'aval des socialistes.

"Les nourritures terrestres"

Les trois objets soumis à la votation de novembre ne sont donc rien d'autre qu'un pas de plus dans la politique d'austérité que la bourgeoisie veut imposer aux salariés. La suppression aux quote-parts des cantons (droit du timbre et béné-

ficie de la régie des alcools) n'est pas simplement un transfert. Elle touchera indirectement les budgets sociaux des cantons, spécialement leur part la plus importante (école, santé), ajoutant une pression supplémentaire au blocage des effectifs du personnel, au refus des 40 heures et autres mesures de compressions budgétaires. Quant à la subvention au prix du pain, l'incidence est encore plus directe : son prix va augmenter de 22 cts au kilo ! L'Ordre Professionnel, journal patronal s'il en est, écrit à ce propos : "La plupart des consommateurs pourront sans doute amortir le choc — si choc il y a — en gaspillant moins ce produit, jadis symbole des nourritures terrestres" (31. 10. 80)!

En fait de "nouritures terrestres", l'enquête du Mouvement Populaire des Familles a démontré que 11 o/o des ménages de Suisse romande (35 o/o chez les non qualifiés, mais évidemment 2 o/o seulement chez les cadres... de l'Ordre Professionnel) ont un revenu mensuel de moins de 2 000 francs par mois ! Cela n'empêche pas le Parti Socialiste Suisse — à la différence de l'Union Syndicale qui s'est décidée à refuser cette troisième mesure seulement — d'appeler à la liberté de vote sur le prix du pain ! Fidé-

Le SAP/PSO/PSL appelle à voter NON tant à la réduction de la part des cantons aux Droits de Timbre et aux revenus de la Régie fédérale des Alcools, qu'à la suppression de la subvention du pain. Venant après la réduction linéaire des subventions de 800 millions de francs pour 1980, ces trois mesures constituent un nouveau palier dans la politique d'austérité de la bourgeoisie cautionnée par le PSS, qui se traduira par un blocage accru du personnel dans les administrations cantonales et de nouvelles restrictions des dépenses sociales.

Le SAP/PSO/PSL appelle à voter OUI à l'introduction du port obligatoire de la ceinture de sécurité.



Et béééh, ça alors! Et ma liberté de me faire écraser ?

Interfoto

Votations fédérales :

3 x NON et 1 x OUI

Ceinture de sécurité — OUI

La voiture individuelle, malgré ses avantages, est l'une des réalisations les plus meurtrières du capitalisme; le coût social et individuel de son utilisation est des plus élevés. Toute mesure qui réduit ce coût, que ce soit par la législation favorisant les transports publics, les mesures anti-pollution, la législation sur la sécurité routière, les limitations de vitesse, etc. doit, de manière générale, être encouragée.

La ceinture de sécurité, dans les conditions techniques actuelles, entraîne, incontestablement, une diminution sensible des risques de blessures mortelles ou graves lors d'un accident.

Toutefois, le fait que son port ne soit pas obligatoire a pour conséquence de la rendre d'une efficacité limitée puisque le taux d'utilisation est très bas. Par contre son port obligatoire entraîne une augmentation sensible de ce taux. De plus, une telle mesure ne porte aucune

atteinte à la liberté individuelle, ou alors — si l'on est d'un avis contraire —, il faudrait au nom du même principe envisager la suppression du caractère obligatoire des mesures de sécurité sur la place de travail, par exemple, qui ont souvent un caractère bien plus contraignant.

Ce sont précisément les milieux les plus réactionnaires qui refusent cette mesure alors qu'ils ne craignent pas de réclamer à grands cris la diminution des dépenses sociales.

J. S.

El Salvador :

LA CON-FRONTATION MILITAIRE S'ETEND



Environ cent vingt hommes et femmes, vêtus d'uniformes disparates, surveillent la sécurité de la réunion dans une maison à moitié en ruine, en pleine montagne dans la campagne salvadorienne. C'est là que s'est tenue récemment une interview des principaux dirigeants de la Direction révolutionnaire unifiée (DRU). Celle-ci, dont nous reproduisons quelques extraits, a été publiée dans le quotidien mexicain *Uno mas uno*.



Interview des dirigeants de la Direction révolutionnaire unifiée

De l'autre côté d'une grande banderole signée de la DRU et proclamant "Unis pour le combat. Jusqu'à la victoire finale", se tiennent Salvador Cayetano Carpio ("Marcial"), dirigeant des Forces populaires de libération Farabundo-Martí (FPL); Jorge Melendez ("Jonas"), commandant en second de l'Armée révolutionnaire du peuple (ERP); Jesus Sarabia du Parti communiste et Fermin Cienfuegos des Forces armées de la résistance nationale (FARN).

de combattants sont organisés dans les milices, et attendent le moment propice où la direction révolutionnaire unifiée lancera l'assaut final. Manque-t-il des armes ? Non, le peuple s'approprie l'armement ennemi, ou bien il le fabrique, il construit des tranchées, et des caches avec ses propres outils de travail, il utilise la nature à sa faveur, il abat des arbres pour arrêter les chars, il crée ses propres bombes, et ses propres mines, ses refuges antiaériens..."

Des milliers de Salvadoriens dans l'Armée populaire

Pour le dirigeant des FPL, "l'impérialisme essaie de justifier ses agressions en falsifiant l'information. Il dit que notre lutte est dirigée de l'extérieur. Il essaie d'accuser Cuba et le Nicaragua. Mais l'épicentre de cette guerre c'est le peuple : il s'est préparé depuis des années à accumuler ses forces et a acquis de l'expérience en utilisant toutes les formes de lutte".

"La confrontation militaire a maintenant pris une grande envergure, déclare de son côté le représentant de l'ERP, des combats ont lieu à Chalatenango, Cuscatlan, San Vicente, La Unión, Usulutlan et dans de nombreuses autres régions. Il y a des régions où l'armée doit se déplacer par contingents de 2 000 à 2 500 hommes, et où elle perd mensuellement presque 1 000 hommes lors des combats contre l'armée populaire.

"Il est faux de dire que le peuple ne se soit pas rallié à l'insurrection. En réalité, la guerre est un processus qui ne se développe pas par la simple volonté des hommes, mais qui est régi par des lois qui lui sont propres. Actuellement des milliers

L'intervention des USA a déjà commencé

Sarabia et Cienfuegos sont unanimes pour dire que : "L'intervention impérialiste est un fait qui a débuté à la campagne et s'étend actuellement jusque dans la capitale. L'ambassadeur des Etats-Unis, Robert White, est le véritable dirigeant du Salvador, et il dispose même de la chaîne nationale de radiodiffusion pour transmettre ses messages. Les conseillers militaires américains collaborent déjà avec les troupes de la junte au niveau même des compagnies, et les bateaux militaires yankees naviguent dans le Pacifique, attentifs au développement révolutionnaire..."

Marcial résume en disant : "Une intervention militaire massive pourrait prolonger la souffrance et l'oppression du peuple, mais si l'impérialisme commet l'erreur de s'embarquer dans une sale guerre, comme au Vietnam, les enfants, les femmes et les vieillards combattent."

La grève générale d'août : un pas en avant

Le dirigeant des FARN qualifie de pas en avant, se traduisant par

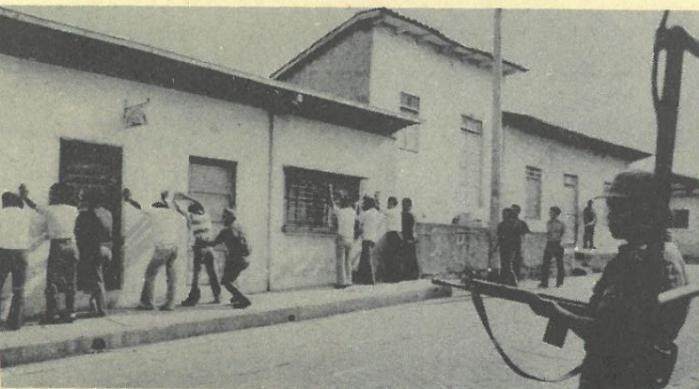
SOLIDARITE AVEC EL SALVADOR — HALTE A LA REPRESSION !

Le 22 août, à la suite de la grève générale, les forces de répression arrêtaient plusieurs dirigeants syndicaux, dont H. B. Recinos, secrétaire de la FENASTRAS, J. A. Grande, A. Hernandez et J. Hernandez.

Au début du mois, la secrétaire de la Commission des droits de l'homme, Maria Magdalena Enriquez est enlevée. Le 8 octobre, on retrouvera son cadavre dans la rue. Le 26 octobre, Ramon Valladares, membre de la Commission des droits de l'homme est assassiné.

Trois exemples parmi d'autres de la violence de la répression au Salvador, où l'activité des groupes policiers, parapoliciers, militaires et paramilitaires ont entraîné la mort de plus de 6 000 personnes depuis le début de l'année.

Pour informer l'opinion publique suisse, de cette réalité et pour l'engager à soutenir les activités de l'opposition salvadorienne, les Comités Nicaragua - El Salvador ont conduit, samedi 18 octobre, un travail d'explication publique. A Berne, Bâle et Fribourg, des banderoles ont été placées sur les cathédrales. En même temps, des tracts expliquant la réalité salvadorienne et le sens de cette action étaient distribués, comme devant d'autres églises de Suisse. Le succès de cette journée d'information et de solidarité peut être mesuré au fait que plus de 2 000 francs ont été récoltés devant les cathédrales de Bâle et Fribourg.



Un jour comme un autre au Salvador : la répression militaire, encadrée et dirigée par des conseillers militaires américains, y est quotidienne et meurtrière.

un nouveau saut dans la conscience du mouvement populaire, la grève générale convoquée par le Front démocratique révolutionnaire du 13 au 15 août. Il explique comment la DRU considère que le moment était venu de combiner la grève générale avec des actions militaires et les soulèvements dans les quartiers et les cantons.

"La grève n'arrêtera pas seulement la production et les services durant trois jours, mais elle permet aussi que se développent des centaines d'actions militaires : embuscades, harcèlement et anéantissement de l'ennemi. Ce fut une grève générale politique combinée avec l'action des milices populaires et des comités de quartier et de canton." Les dirigeants de la DRU ont aussi attiré l'attention sur le problème posé par l'exil de milliers de paysans qui fuient la guerre actuelle dans le pays. Ils demandent aux organismes internationaux de les considérer comme des réfugiés de guerre et, qu'en conséquence, on ne les réprime pas, lorsqu'ils passent les frontières comme cela a eu lieu au Honduras.

Nous vaincrons

Les dirigeants révolutionnaires concluent : "Dans ce pays existent actuellement les conditions objectives et l'élan populaire nécessaires à la mise en marche de la bataille définitive pour la prise du pouvoir". Ils soulignent l'unité "dans un seul courant" des organisations politico-militaires et assurent que celles-ci, avec l'armée régulière, les guérillas et les milices, conduiront à l'insurrection finale.

Enfin, ils appellent à la solidarité de tous les peuples du monde pour que ne soit pas permise une intervention des Etats-Unis.

Grande-Bretagne :

Derrière les progrès de la gauche travailliste

Les décisions du congrès du Parti Travailliste qui s'est tenu au début du mois d'octobre ont marqué un changement du climat politique en Grande-Bretagne. Un net progrès de la gauche a été enregistré, ce qui a déclenché la fureur de la droite travailliste, comme de la presse conservatrice.

Bien sûr, ces derniers ont intérêt à crier au loup. Néanmoins, la décision de redésigner les candidats du parti au parlement avant chaque élection, ainsi que l'élargissement du droit de vote pour l'élection du secrétaire général améliorent la possibilité d'une mise en pratique, par un futur gouvernement travailliste, du programme adopté par le congrès.

Tony Benn, principal leader de la gauche travailliste, a caractérisé avec raison ces victoires comme "le début d'un contrôle du parti par la base", en opposition au contrôle de la base par la direction parlementaire.

Un programme de gauche

Les décisions suivantes ont été adoptées :

— Une campagne pour la semaine de 35 heures sans diminution de salaire, contre les fermetures d'entreprises.

— Nationalisation d'importants secteurs de l'industrie britannique, ainsi que la renationalisation de toute entreprise d'Etat que les Tories (conservateurs) ont bradée au secteur privé.

— Retrait total du Marché Commun.

— Abolition de la Chambre des Lords (chambre haute, non élue, du parlement britannique).

— Pour un désarmement nucléaire unilatéral et une réduction massive du budget militaire.

D'autres décisions relatives à la démocratisation des structures du parti ont été remises à un nouveau congrès en janvier, à cause d'une bataille de procédure menée par la droite.

Un encouragement à la riposte ouvrière

Les résultats de ce congrès seront compris par les militants comme le signal de la riposte aux deux fléaux que les Tories ont imposés aux travailleurs : le chômage massif et l'inflation galopante. Ils vont à présent compter sur le soutien effectif de la gauche travailliste ainsi que sur la possibilité d'imposer leurs revendications à un futur gouvernement travailliste. Une riposte à grande échelle apparaît



Les congressistes du Labour Party applaudissent la défaite de la droite.

maintenant comme une possibilité réelle.

La classe ouvrière a d'abord été "sonnée" par l'attaque des Tories, surtout par l'augmentation dramatique du chômage. Le nombre de chômeurs a dépassé les 2 millions pour la première fois depuis les années 30. Ce qui a représenté une augmentation de 20 o/o en trois mois. Pour de larges secteurs de la classe ouvrière, l'augmentation des

salaires a été deux fois plus faible que l'inflation. Mais il est aujourd'hui clair que le chômage n'a pas brisé la combativité de la classe ouvrière. Un nouvel esprit de résistance est en train de se développer. C'est cet état de fait que le congrès travailliste a exprimé et tend à renforcer.

A plusieurs reprises, on a vu que les travailleurs, pour autant qu'ils

bénéficient d'une direction correcte, sont prêts à se défendre et même capables de gagner. Cela s'est vérifié aussi bien chez les dockers, chez les travailleurs de la BOC¹⁾ qu'au cours de la puissante grève des sidérurgistes. Celle-ci dura 13 semaines (fin 1979, début de cette année) et si elle ne gagna pas sur tous les points, réussit à arracher 16 o/o d'augmentation salariale contre 2 o/o prévus par le gouvernement.

L'écho de grandes mobilisations

Sur le plan politique, le congrès travailliste s'est déroulé sur un arrière-fond de larges mobilisations extra-parlementaires. Manifestations contre les missiles atomiques Cruise, pour la défense du droit à l'avortement, pour les 35 heures, contre le démontage social mené par le gouvernement Thatcher. Tony Benn qui a cristallisé la gauche travailliste autour de sa personne, n'est évidemment pas un personnage recommandable. Ancien ministre du gouvernement travailliste de Callaghan, sa stratégie actuelle reste une stratégie de collaboration de classe qui va à l'encontre d'une mobilisation indépendante de la classe ouvrière. Mais dans sa lutte pour la direction du Parti Travailliste, il est obligé de s'appuyer sur les mobilisations de la classe ouvrière, et d'encourager l'unité d'action entre les syndicats et le parti travailliste.

Cette situation ouvre de grandes possibilités pour les révolutionnaires qui ont placé la bataille pour l'unité d'action au centre de leurs activités. C'est le meilleur moyen pour que s'organise la résistance contre les attaques des Tories, et éviter des reculs qui finiraient par entamer la force de la classe ouvrière.

A. Shortkopf

1) BOC : British Oxygen Company; la BOC a le quasi monopole de la production de gaz industriel. Devant la détermination des travailleurs, la BOC a renoncé à ses projets de licenciements.

La guerre et la révolution en Iran

Avec l'occupation du Khouzistan et la multiplication des déclarations de Bagdad sur les "revendications historiques et nationales concernant l'Arabistan", la guerre prend une nouvelle dimension. Les troupes irakiennes se sont en effet lentement installées dans le sud de l'Iran. Khorramchar semble être tombée; Abadan et Dezful sont harcelées.

Mais la guerre a surtout mis en évidence l'ampleur de la mobilisation des populations iraniennes comparée à la faible participation de l'armée régulière aux combats dans le sud du pays, où une seule division a été engagée alors que 20 000 hommes occupent toujours le Kurdistan iranien.

La réorganisation de l'armée iranienne

Ceci éclaire la volonté d'une fraction importante de la direction iranienne de profiter du conflit

pour accélérer la réorganisation de l'appareil d'Etat. Le président Bani Sadr, qui s'emploie à une restructuration "professionnelle" de l'armée, a pris l'initiative de stopper les épurations en son sein et de libérer cer-

tains officiers monarchistes. Le faible engagement de l'armée dans les combats est donc un choix conscient de la direction iranienne au sein de laquelle Bani Sadr, qui a été désigné par Khomeini comme chef du Conseil supérieur de la défense, semble disposer d'un poids renouvelé.

Mais la contradiction qui oppose la politique gouvernementale aux revendications populaires d'armement généralisé et d'entraînement qu'a repris le Conseil central des "shoras" (comités de travailleurs) islamiques, et à l'auto-organisation armée dans le sud du pays, ne peut qu'aller en s'aiguissant.

La politique de Bani Sadr renforce en fait les couches réactionnaires de l'armée au détriment des droits démocratiques des soldats du rang. Cela accroît la base de manœuvre impérialiste en Iran.

C'est dans ce contexte que se situe le débat sur la libération des otages américains qui s'est ouvert au Parlement iranien, où les députés semblent de plus en plus majoritairement sensibles aux avantages d'une normalisation partielle des rapports avec les Etats-Unis. Washington détient en effet la clé du problème de l'équipement militaire de l'Iran. Et les déclarations de personnalités comme le conseiller de Bani Sadr en faveur de la libération des otages se multiplient.

Vincent Kermel

Liberté pour Nemat Jazayeri !

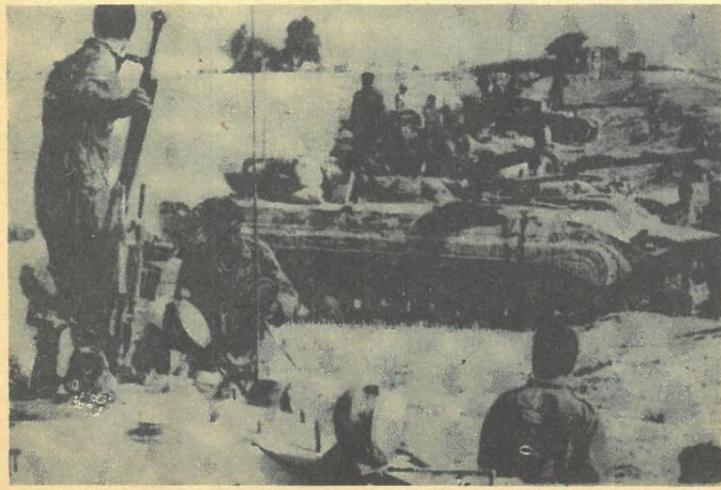
Nematollah Jazayeri, dirigeant du HKE (Parti révolutionnaire des travailleurs), ouvrier dans une usine de Téhéran et ancien animateur aux Etats-Unis du Comité pour les libertés artistiques et culturelles en Iran (CAIFI) vient d'être arrêté dans des circonstances obscures.

D'après Kargar, journal du HKE, du 9 septembre, un administrateur de l'usine Ray-o-Vac, où travaille Nemat, lui remit, le 8 septembre, une lettre cachetée à remettre à un inspecteur de la compagnie nationalisée. Le lendemain, la mère de Nemat était informée de son arrestation par des officiers du Comité révolutionnaire central venus perquisitionner.

Depuis lors, aucune communication avec Nemat n'a été autorisée et aucune des charges retenues contre lui n'a été divulguée. Tout porte donc à croire, et c'est la réaction de compagnons de travail de Nemat parmi lesquels circule une pétition réclamant sa libération, que son arrestation est la conséquence de son activité d'organisateur des travailleurs dans l'entreprise. Un travailleur de l'usine, interrogé par Kargar, explique que lors d'une récente assemblée, les prises de position de notre camarade lui avaient valu l'hostilité de nombreux membres de la direction et surveillants opposés aux shoras (comités de travailleurs) et désireux de prendre des décisions à la place de ceux-ci. Ils auraient ainsi monté un scénario fondé sur de fausses accusations pour se débarrasser de Nemat Jazayeri et profiter de la situation de guerre avec l'Irak pour le faire lourdement condamner.

Cette arrestation est un coup porté au droit des travailleurs à s'organiser dans les entreprises. Et c'est comme telle qu'il faut la dénoncer. La campagne menée par le HKE pour faire libérer Nemat Jazayeri doit donc recevoir le plus grand écho international. Des télégrammes de protestation peuvent être envoyés pour réclamer sa libération au procureur général d'Iran, Ali Ghodosi, bureau de la cour révolutionnaire à Téhéran, avec un double adressé à Kargar, BP 43/174, zone postale 14, Téhéran.

V. K.



Jean Piaget, l'un des plus grands scientifiques suisses, biologiste, psychologue et philosophe, est mort le 16 septembre dernier à l'âge de 84 ans. Peut-on affirmer qu'il fut aussi un grand marxiste ? Il aurait certes, quant à lui, refusé une telle étiquette. Et si l'on n'entend par marxiste que le militant révolutionnaire, une telle caractérisation ne serait en effet pas à propos. Mais le marxisme est aussi une méthode scientifique (et non une croyance !) et dans ce sens Piaget fut incontestablement un "marxiste", car personne n'a contribué autant que lui à fonder une psychologie matérialiste et dialectique, confirmant par là-même des points essentiels de la théorie marxiste de la connaissance.

Jean Piaget: un grand "marxiste" suisse

Cette affirmation prend d'autant plus de poids du fait que Piaget, ne s'affirmant lui-même pas comme marxiste, n'a pas cherché à confirmer ou contredire le marxisme mais simplement à dégager une théorie, sur la base de ses propres recherches, dont les résultats sont proches de ceux du marxisme.

Né en 1896 à Neuchâtel, docteur en zoologie en 1921, Piaget a concentré ses travaux sur la psychologie, rencontrant Freud, Bleuler, Janet. Après quatre ans à la chaire de psychologie de l'université de Neuchâtel, il s'installe à Genève en 1929 où il enseigne l'histoire des sciences et devient professeur ordinaire de psychologie en 1940. De 1952 à 1963 il enseigne à la Sorbonne et en 1955 — il a près de soixante ans — il ouvre son propre "Centre international d'épistémologie génétique".

Le développement de l'intelligence chez l'enfant

La recherche de Piaget porte sur la formation de l'intelligence, non pas sous la forme des tests d'intelligence mais par l'analyse des structures logiques qui permettent à l'homme adulte de comprendre et de modifier son univers. L'objet de sa recherche est ainsi exactement ce que Marx définit comme le trait spécifique qui distingue l'homme de l'animal :

"Ce qui distingue dès l'abord le plus mauvais architecte de l'abeille la plus experte, c'est qu'il a construit la cellule dans sa tête avant de la construire dans la ruche. Le résultat auquel le travail aboutit préexiste idéalement dans l'imagination du travailleur. Ce n'est pas qu'il opère seulement un changement de forme dans les matières naturelles; il y réalise du même coup son propre but dont il a conscience, qui détermine comme loi son mode d'action et auquel il doit subordonner sa volonté." (Le Capital, Livre I, Ed. Sociales, page 181).

Piaget découvre — d'abord par hasard — que les structures logiques de la pensée (classification, catégories de l'espace et du temps, rapports de cause à effet, etc...) qui apparaissent à l'adulte comme allant de soi, doivent d'abord se constituer chez l'enfant et ne sont pas un simple reflet de la réalité extérieure mais se forment au travers d'une confrontation avec celle-ci. Plus encore : l'enfant ne se rapproche pas peu à peu, avec l'âge, d'une logique "objective" mais traverse plusieurs stades d'intelligence, qui constituent chacun une structure de pensée plus ou moins équilibrée lui permettant d'appréhender son univers en fonction de ses besoins.

Chaque stade supérieur de la constitution de l'intelligence dépasse le précédent au sens que la dialectique hégélienne et marxiste donne à ce terme : il supprime le stade antérieur tout en en conservant les acquis qu'il intègre dans un ensemble plus vaste, atteignant ainsi un degré qualitatif plus élevé.

La dialectique de l'assimilation et de l'accommodation

Le développement de l'organisme en général et de l'homme en particulier résulte, selon Piaget, d'une confrontation permanente avec son univers selon le double processus de l'assimilation et de l'accommodation. Par assimilation, il entend la capacité de l'organisme à intégrer les impressions extérieures aux schémas moteurs et intellec-

tuels qu'il s'est constitués. Par accommodation, il entend la capacité de modifier ces schémas sous l'effet de cette confrontation avec le monde extérieur. Lucien Goldmann souligne à ce propos :

"Les résistances de l'objet, du monde extérieur sont ainsi un facteur indispensable de tout progrès de la conscience (individuelle dit Piaget, collective disait Marx). Dans l'univers l'homme n'est ni créateur tout-puissant, ni simple spectateur : il est acteur, un être qui agit sur le monde, le transforme et se modifie lui-même sous l'action de ces transformations." ("L'épistémologie de J. Piaget" in "Recherches dialectiques", Gallimard, page 130).

En dégagant — sur la base de ses nombreuses recherches — ces deux concepts d'assimilation et d'accommodation, Piaget n'a pas seulement découvert le processus dialectique par lequel se constitue l'intelligence humaine; il a également fondé ce développement sur une base matérielle, partant des mécanismes de réflexes initiaux de l'organisme pour montrer que ceux-ci ne deviennent pas simplement plus complexes mais constituent de nouvelles structures jusqu'à la formation de la pensée abstraite et formelle de l'adulte. Piaget en conclut fort justement que la pensée elle-même est une sorte "d'organe" de l'homme, qui a sa propre genèse.

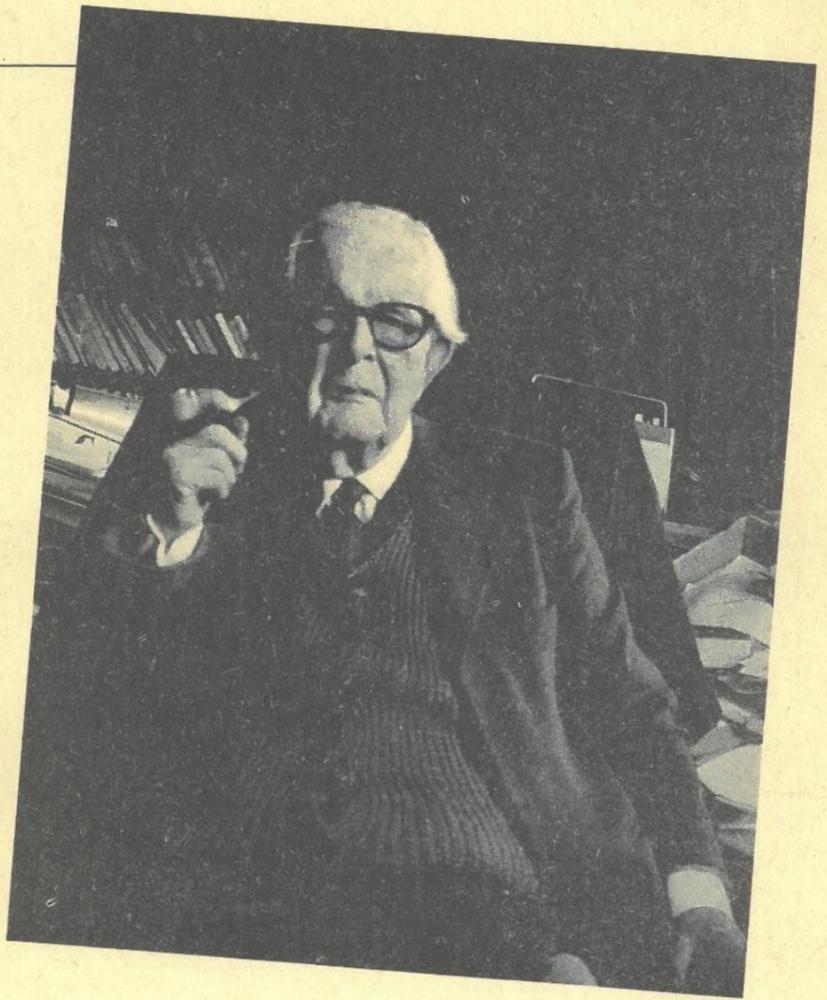
Les résultats des recherches et de la théorie de Piaget ne se limitent donc pas au seul domaine de la formation de l'intelligence chez l'enfant. Ils éclairent aussi de manière décisive la structure de la pensée humaine adulte. La recherche de Piaget dégage ainsi les fondements scientifiques d'une théorie de la connaissance — l'épistémologie génétique comme il l'appelle 1).

Un vaste domaine de recherche

La théorie de Piaget n'est pas une construction dans le vide. Elle repose sur des recherches scrupuleuses, développées dans les 25 000 pages de ses ouvrages. Sa méthode de recherche se distingue ici nettement des sciences positivistes qui isolent toujours des phénomènes partiels, soi-disant indépendants des autres, pour en déduire, sans lien, quelques conclusions générales. La recherche de Piaget au contraire se fonde sur des expériences typiques chez l'enfant, des résumés d'expériences, des questionnaires définis. Les résultats qui s'en dégagent sont mis à l'épreuve de leur logique interne comme de leurs rapports avec l'ensemble de sa théorie. Cette méthode est bien plus proche de celle de Marx que des méthodes "objectivistes" des sciences bourgeoises.

En 1952 déjà, dans l'article cité plus haut, Lucien Goldmann aboutissait à cette conclusion, qui garde toute sa valeur :

"Les penseurs dialectiques lui seront reconnaissants de l'appui expérimental et positif qu'ils y trouveront pour leurs thèses générales et surtout de l'éclaircissement d'un grand nombre de questions psychologiques et épistémologiques concrètes restées obscures jusqu'à maintenant. A une époque où le positivisme logique s'obstine à ignorer la réalité humaine et où d'autre part, malgré un certain nombre d'analyses descriptives remarquables, la phénoménologie abandonne et proscribit la recherche génétique et explicative, ressuscitant une nouvelle métaphysique des essences, l'oeuvre de Piaget, qui continue



l'effort des grands penseurs classiques, constitue une des réalisations les plus remarquables de la philosophie contemporaine." (page 145).

Raoul

1) Lire à ce propos, outre le résumé de base des recherches de Piaget "La psychologie de l'enfant" (Que sais-je ?), son livre sur "Le structuralisme" (Que sais-je ?), "Epistémologie et sciences de l'homme" (Idées/Gallimard), ainsi que le petit ouvrage de Lucien Goldmann "Sciences humaines et philosophie" (Ed. Médiations).



JEAN PIAGET ET L'ECOLE

Pas un seul pédagogue sérieux qui ne reconnaisse aujourd'hui les travaux de Piaget. Et pourtant, combien de classes d'école, même "réformées", où l'on ne tient pas compte de ce jugement :

"Les méthodes d'avenir devront faire une part de plus en plus grande à l'activité et aux tâtonnements des élèves ainsi qu'à la spontanéité des recherches dans la manipulation de dispositifs destinés à prouver ou à infirmer les hypothèses de tel ou tel phénomène élémentaire. Autrement dit, s'il est un domaine où les méthodes actives devront s'imposer au sens le plus complet du terme, c'est bien celui de l'acquisition des procédures d'expérimentation, car une expérience qu'on ne fait pas soi-même avec toute la liberté d'initiative n'est, par définition, plus une expérience mais un simple dressage sans valeur formatrice, faute de compréhension suffisante du détail des démarches successives."

En un mot, le principe fondamental des méthodes actives ne saurait que s'inspirer de l'histoire des sciences et peut s'exprimer sous la forme suivante : comprendre, c'est inventer ou reconstruire par réinvention, et il faudra bien se plier à de telles nécessités si l'on veut, dans l'avenir, façonner des individus capables de production ou de création et non pas seulement de répétition." (Où va l'éducation, Médiations, page 24).

LA METHODE DE RECHERCHE DE PIAGET

Voici un exemple d'expérience montrant comment l'intelligence de l'enfant se constitue : le passage à la notion de conservation, à l'âge de 7 ou 8 ans.

"Examinons l'expérience de la conservation des liquides lors du transvasement d'un verre A en un verre B plus mince ou en un verre C plus large. Deux faits sont particulièrement remarquables dans les réactions ordinaires à 4-6 ans, selon lesquelles le liquide augmente ou diminue. Le premier est que les jeunes sujets paraissent ne raisonner que sur des états ou configurations, en négligeant les transformations : l'eau en B est plus haute qu'en A, donc elle a augmenté en quantité, indépendamment de cette circonstance que c'est la même eau qu'on s'est borné à transvaser. Le second est que la transformation, qui n'est pourtant pas ignorée, n'est pas conçue comme telle, c'est-à-dire comme le passage réversible d'un état à un autre, modifiant les formes mais laissant la quantité invariante : elle est assimilée à une action propre, celle de "verser", située sur un autre plan que celui des phénomènes physiques et source de résultats incalculables au sens propre, c'est-à-dire non déductibles dans leur apparition extérieure.

Au niveau des opérations concrètes au contraire, donc dès 7 ou 8 ans, l'enfant dira : "c'est la même eau", "on n'a fait que verser", "on n'a rien enlevé ou ajouté" (identités simples ou additives); "on peut remettre (B en A) comme c'était avant" (réversibilité par inversion); ou surtout "c'est plus haut mais c'est plus mince, alors ça fait autant" (compensation ou réversibilité par réciprocité des relations). En d'autres termes, les états sont dorénavant subordonnés aux transformations et celles-ci, étant décentrées de l'action propre pour devenir réversibles, rendent compte à la fois des modifications en leurs variations compensées et de l'invariant impliqué par la réversibilité.

Ces faits peuvent servir d'exemple au schéma général de l'acquisition de toute notion de conservation." (La psychologie de l'enfant, Que sais-je ?, page 77).

POLOGNE

De notre envoyée spéciale

"Nous ne reculerons pas face aux pressions du gouvernement"

"Grève le 12 novembre si la rencontre fixée le vendredi 31 octobre avec le Premier ministre ne débouche sur rien." Telle est finalement la décision qui ressort de la séance marathon de deux jours tenue à Gdansk par la commission nationale de Solidarité en ce début de semaine.

Au-delà de la confusion qui semblait l'emporter à tout instant, une fois de plus, le mouvement s'est montré capable, quels que soient les tâtonnements, de tracer des perspectives à la mobilisation en signifiant clairement aux autorités qu'il n'entend pas accepter l'inacceptable. Néanmoins, la réunion a également montré qu'il existe des divergences importantes au sein du mouvement sur l'analyse de la situation et sur la tactique à adopter pour aller de l'avant dans la construction des syndicats indépendants, sans qu'elles parviennent toujours pour autant à s'exprimer clairement en propositions alternatives.

La discussion portait sur deux questions essentielles pour l'avenir immédiat de la mobilisation : l'attitude à adopter face à l'entourloupe du tribunal avec le problème de la grève générale à la clé, le délai et le mode d'organisation des élections des nouveaux syndicats. Sur le premier point, la majorité des délégués, revenant en cela sur les positions de rejet qui s'étaient exprimées à chaud à la sortie du tribunal, s'accorda à souligner l'importance d'accepter la légalisation du syndicat afin de sortir enfin de l'état de silence dans lequel le gouvernement continue à l'enfermer dans de nombreuses régions.

"Il faut saisir l'occasion de pouvoir enfin se faire entendre. Le boycott de la presse à l'égard de notre mouvement a des conséquences extrêmement négatives pour nous", dit notamment le délégué d'Elblag. "Oui, il faut accepter l'enregistrement et faire comme si les statuts n'avaient pas été modifiés", renchérit celui de Bialystok. Parmi les plus optimistes, celui de Koszalin le corrigea : "Mais nous n'avons pas à accepter ou non. Nous sommes enregistrés. C'est un fait. Fêtons la chose ! Nos statuts existent et personne n'a accepté ceux du tribunal..."

Mais le débat sur les mesures concrètes à prendre révéla l'hétérogénéité des positions en présence. Certes, personne ne prenait à la légère l'affaire de la grève générale. La plupart des délégués insistaient sur le caractère d'"arme de dernier recours" que cela représentait dans la situation actuelle. Mais selon la mobilisation dans

leur région et selon leur niveau de conscience individuelle, les uns mettaient en évidence les risques d'affrontements sanglants, alors que d'autres s'écriaient : "Mais, enfin, nous n'allons pas reculer ! Pour faire pression sur le gouvernement, nous devons nous montrer durs et forts. Il est impensable d'accepter ce que le gouvernement cherche à nous imposer !".

Les positions en présence

Le lundi soir, la tonalité dominante s'exprimait à travers la proposition, finalement adoptée à l'unanimité moins une abstention, d'exiger que le Premier ministre vienne s'expliquer à Gdansk devant les délégués et devant les travailleurs des chantiers Lénine qui, depuis le matin, menaçaient de se mettre en grève. La seconde proposition, transformer immédiatement les MKZ en comités de préparation à la grève au cas où la discussion ne déboucherait sur rien, était, à ce moment-là, repoussée par vingt-trois délégués contre, onze pour et deux abstentions. Mais le ministre "trop occupé" refusa "poliment", invitant par ailleurs les dirigeants du mouvement à venir le voir à Varsovie... Il fallut la journée du lendemain pour se mettre d'accord sur la conduite à suivre : accepter l'invitation mais signifier la détermination de Solidarité à aller jusqu'au bout en cas d'échec.

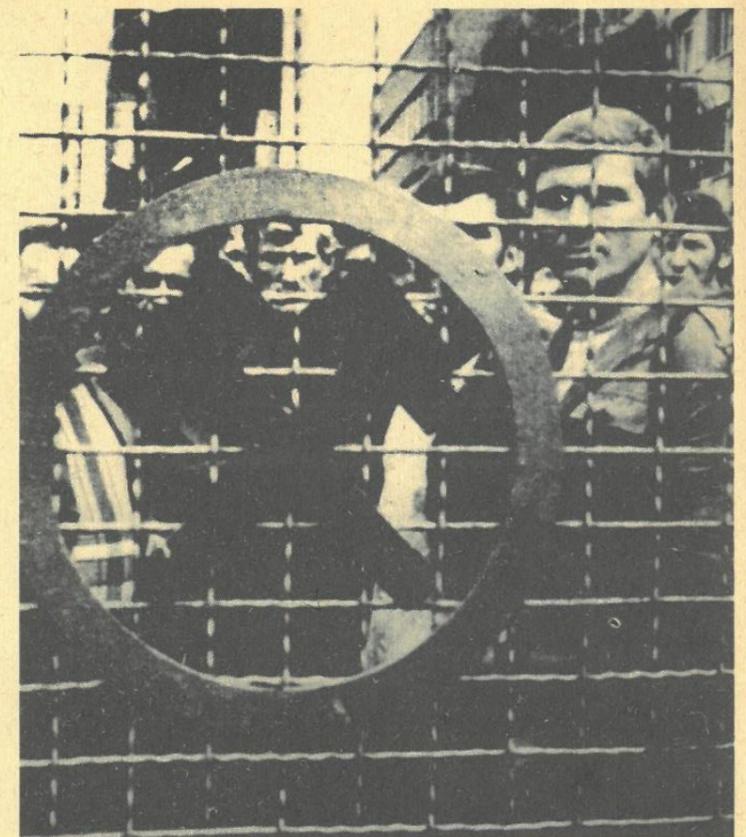
L'évolution même des positions dans la discussion marque une fois de plus la maturité des travailleurs polonais. Mais ces débats ont également montré l'urgence pour le mouvement de se doter d'une direction élue, réellement représentative des forces à l'oeuvre. C'est ce que traduisaient indirectement certains délégués lorsqu'ils insistaient sur la nécessité d'organiser au plus vite les élections du syndicat et qu'ils critiquaient le présidium pour n'avoir pas impulsé systématiquement la discussion sur le règlement et sur le mode de ces élections, alors qu'un texte existe à ce propos depuis près d'un mois.

"Nous ne pouvons pas repartir d'ici sans avoir le texte définitif en main", affirmait le délégué de Torun qui fut par ailleurs l'un des rares délégués avec celui de Varsovie à être venu avec un mandat de sa ville pour soutenir la proposition de grève générale si la commission en décidait ainsi. Cette volonté d'accélérer les élections face à ceux qui insistaient au contraire sur la nécessité de ne pas se presser renvoie au fait que, dans de nombreuses villes, c'est le comité de grève du mois d'août

qui s'est transformé en MKZ et que ce dernier n'est plus nécessairement représentatif de l'ensemble des travailleurs et des entreprises qui ont adhéré à Solidarité depuis lors.

Le problème de la direction

Mais cela renvoie également à un problème de personnes, certains délégués qui semblent se trouver bien dans leur peau de dirigeants exprimant un point de vue, dans les réunions, qui ne reflète pas nécessairement les discussions du MKZ régional. Dans l'ensemble, on constatait une volonté de mieux maîtriser les débats. Un seul délégué par région a désormais le droit de s'exprimer alors que les membres du présidium de Gdansk avaient tendance jusque-là à monopoliser la parole



et que les experts intervenaient plus souvent que de nombreux délégués...

Il a été également décidé, pour la bonne marche des travaux de la commission, que seuls les délégués rentreraient dans la salle (on fait ressortir tout le monde pour vérifier les mandats), plus certains invités dont on discuterait le cas et que les observateurs - presse, etc. - suivraient les débats retransmis à l'extérieur. "Ce n'est pas facile, mais on en apprend chaque fois un peu plus", me disait un délégué en souriant pour s'excuser de la confusion qui régnait à un moment donné, ce lundi à Gdansk.

Il est à noter également que, de plus en plus souvent, certains d'entre eux remettent en cause la conduite autoritaire de Walesa

et le tour souvent violent que prennent les débats. Tous ne semblaient d'ailleurs pas apprécier la présence physique, derrière la présidence, de l'envoyé du cardinal Wysinski durant la première partie de la réunion de lundi, alors qu'on n'avait pas encore commencé à trier parmi les présents.

Le manque d'expérience du mouvement s'illustre à l'évidence à travers de tels problèmes. Mais, loin de démentir la maturité dont les travailleurs polonais ont fait preuve jusqu'ici, les derniers événements ont montré que leur détermination à maîtriser le mouvement qu'ils ont impulsé était plus forte que toutes les manœuvres du gouvernement tentant de les diviser.

Jacqueline Allio

Pour la libération de tous les prisonniers politiques en Tchécoslovaquie



Décembre 1980 sera le premier anniversaire du procès en appel des principaux animateurs du VONS/Ligue Tchécoslovaque des Droits de l'Homme. Plusieurs militants des Droits de l'Homme et de la Charte 77 purgent actuellement, en Tchécoslovaquie, de lourdes peines allant jusqu'à 5 ans d'emprisonnement : Petr UHL, Vaclav HAVEL, Otta BEDNAROVA, Vaclav BENDA, Jiri DIENSTBIER.

Ils souffrent en outre de conditions de détention scandaleuses : Petr Uhl ne peut voir sa femme qu'une fois tous les six mois; Vaclav Havel n'a pas le droit d'écrire; Otta Bednarova a dû être transférée à l'hôpital vu son état de santé déplorable; l'état de santé de Jaroslav SABATA est très mauvais. Leur avocat DANISZ reste radié du barreau de Prague.

Pourtant tous n'ont fait que se battre pour des droits

reconnus dans la Constitution, et par les accords internationaux ratifiés par les autorités tchécoslovaques... auxquels Husak souscrivit de nouveau à Madrid.

Parce que notre conception du socialisme implique une lutte indivisible pour les libertés démocratiques dans les pays de dictature à l'Est comme à l'Ouest, c'est au nom même des idéaux de liberté et de démocratie du socialisme que nous demandons la libération de tous les emprisonnés politiques en Tchécoslovaquie.

Le CSSOPE (Comité de solidarité socialiste avec les opposants des pays de l'Est) diffuse cet appel en Suisse dans le cadre d'une campagne internationale lancée à l'initiative du Comité du 5 janvier, à Paris.

Une délégation de personnalités de gauche l'apportera à Husak, à Madrid, lors de la réunion de novembre de la Conférence pour la Sécurité et la Coopération en Europe.